

SWISSFOOTBALLLEAGUE

RAPPORT ANNUEL

2016/17



Point fort
ENGAGEMENT
SOCIAL

LA SFL EN BREF

La Swiss Football League (SFL) est l'une des trois sections indépendantes de l'Association Suisse de Football (ASF), avec la Première Ligue et la Ligue Amateur. La SFL existe depuis 1933, année de création sous le nom de Ligue Nationale. Elle est responsable de l'organisation du championnat d'élite du football helvétique, soit les deux ligues professionnelles d'aujourd'hui, la Raiffeisen Super League et la Brack.ch Challenge League. Le but de la SFL est la promotion du football non-amateurs et du football d'élite juniors. Avec ses 20 clubs, elle constitue l'un des piliers du football suisse des clubs. Le siège de la SFL se situe à Muri près de Berne.

JOUEURS NATIONS
TOTAL

53

JOUEURS NATIONS
RSL

46

JOUEURS NATIONS
BCL

32

BUTS EN
RSL ET BCL

1'111

RANG AU
CLASSEMENT UEFA

12

JOUEURS UTILISES
RSL ET BCL

569

SFL SAISONS

14



JOUEURS SUISSES
DANS LES «BIG-5»

48



CONTENU

| | |
|---|-----------|
| Rétrospective annuelle | 10 |
| Le mot du Président | 11 |
| Rapport de la direction | 12 |
| Organigramme | 22 |
| Rapport annuel des commissions | 24 |
| Moments inoubliables | 31 |
| SFL Award Night | 36 |
| Statistiques | 40 |
| Classements | 44 |
| Coupes européennes | 46 |
| Sponsors | 48 |
| | |
| Point fort CSR | 50 |
| Donner du mouvement au ballon: | 52 |
| Commentaire de Thomas Gander | |
| Entretien avec Prof. Dr. Thomas Beschorner | 58 |
| Rotwysse Härz: L'engagement du FC Thoue | 60 |
| | |
| Rapport financier | 64 |
| Rapport sur la situation financière | 66 |
| Rapport de l'organe de révision | 71 |
| Compte d'exploitation ordinaire | 73 |
| Bilan | 78 |
| Tableau des flux de trésorerie | 80 |
| Annexe aux comptes annuels | 81 |
| | |
| Impressum | 91 |

MOMENTS FORTS



P. **12**

RAPPORT DE LA DIRECTION
Contrats TV et marketing
prolongés

P. **30**

**RAPPORT DE LA COMMISSION
DE FORMATION ASF/SFL**
Président de la commission
Jean-Claude Donzé sur le
nouveau concept «Promotion
de la relève»



P. **31**

MOMENTS INOUBLIABLES
Champion le plus précoce
de l'ère de la SFL



P. **36**

4^E SFL AWARD NIGHT
Guillaume Hoarau non seulement en
vedette américaine, mais aussi gagnant
de deux trophées comme joueur

P. **40**

STATISTIQUES DE RSL ET BCL
Buts, joueurs, équipes, spectateurs:
les principaux chiffres retraçant
la saison 2016/17



P. **50**

POINT FORT CSR
Le football et sa responsabilité



MEILLEUR BUTEUR
JEAN-PIERRE NSAME
SERVETTE FC
23 BUTS



MEILLEUR GARDIEN
DAVID VON BALLMOOS
FC WINTERTHOUR
138 TIRS REPOUSSÉS



**JOUEUR LE PLUS
ENDURANT RSL**
NUMA LAVANCHY
GRASSHOPPER CLUB ZURICH
35 MATCHES / 3'121 MINUTES



**JOUEUR LE PLUS
ENDURANT BCL**
MIKE GOMES
NEUCHÂTEL XAMAX FCS
36 MATCHES / 3'240 MINUTES



RAIFFEISEN

Special Olympics Switzerland
National Games
Bern 2014

LE MOT DU PRÉSIDENT



HEINRICH SCHIFFERLE
Président SFL

Heinrich Schifferle (64 ans) est membre du Comité de la Ligue depuis 1999 et Président de la Swiss Football League depuis 2011.

À gauche: Le FC Thun prend en charge la responsabilité de s'occuper, en plus d'autres projets, d'enfants ayant une déficience intellectuelle.

IL S'AGIT DE BIEN PLUS QUE DU TITRE DE CHAMPION

Alfred Hitchcock n'aurait pas renié la dernière journée du championnat de la Raiffeisen Super League 2016/17. A la 107^e minute seulement, Grasshopper Club égalisait contre le FC Sion et ce but envoyait directement le FC Lugano en Europa League. Du suspense jusqu'au coup de sifflet final! Cependant, à ce moment-là, la plupart des yeux et des oreilles des fans du football suisse n'étaient pas dirigés vers le stade de Tourbillon à Sion, mais bien vers le parc St-Jacques où le FC Bâle était pour la huitième fois d'affilée sacré champion suisse.

Il y a trop peu de suspense au sein de la ligue nationale. C'est la critique qui résonne dans les médias. Or, dans le football, il n'y pas que le titre de champion. On parle ici des places pour disputer la coupe d'Europe et de promotions et relégations

qui sont restées passionnantes jusqu'à la fin de la saison ces dernières années et qui génèrent de grandes émotions pour les clubs concernés et pour leurs fans. Il s'agit également d'histoires qui restent dans nos mémoires. Et la dernière saison en a proposé de nombreuses. Urs Fischer par exemple qui, avec un professionnalisme et un sérieux impressionnants, a remporté le doublé avec le FC Bâle alors que la nouvelle direction du club planifiait l'avenir sans lui. Ou le jeune Manuel Akanji, qui, après une longue pause due à une blessure, a gagné place de titulaire et qui a même été retenu pour l'équipe nationale. Sans oublier Murat Yakin, qui a permis au FC Schaffhouse de se mettre en avant en remportant plus de points lors du second tour que le promu, le FC Zurich.

Et il s'agit de bien plus encore: le football exerce son influence sur les gens au-delà des limites des stades. En tant que le plus populaire des sports, il se doit de s'engager pour une société au sein de laquelle les personnes défavorisées et les plus faibles ne sont pas exclues, mais encouragées. Ce rapport annuel met l'accent cette année sur le thème de la «Corporate Social Responsibility». Vous y apprendrez ce que la Swiss Football League entreprend pour répondre à sa responsabilité sociale.

MONSIEUR SCHIFFERLE, MERCI DE COMPLÉTER CES PHRASES.

DURANT MON ENFANCE, MON IDOLE DANS LE FOOTBALL ÉTAIT Pelé — il était génial!

LA PLUS BELLE AMBIANCE DANS UN STADE, JE L'AI VÉCUE au début de juin lors des adieux de l'ancienne équipe de direction du FC Bâle.

LORSQUE JE REGARDE DU FOOTBALL JE M'ACCORDE un verre d'eau minérale (très franchement!)

DANS UN STADE, CE QUI M'ÉNERVE LE PLUS C'EST lorsque des objets interdits sont lancés lors du match.

J'AI TOUJOURS VOULU UNE FOIS voir l'équipe nationale participer à une phase finale d'un CM ou d'un CE.

LE FOOTBALL EST LE PLUS BEAU SPORT DU MONDE CAR il génère des émotions et il réunit les peuples.

LE CHAMPION DU MONDE DE FOOTBALL 2018 S'APPELLE attendons tout d'abord de voir qui va se qualifier.

SPORTIVEMENT VÔTRE

HEINRICH SCHIFFERLE
Président de la Swiss Football League



ROGER MÜLLER
Médias et Marketing



CLAUDIUS SCHÄFER
CEO



SILVANO LOMBARDO
Compétition et Opérations



MARC JUILLERAT
Droit et Licences



DOMINIQUE HUBER
Sécurité et Prévention

La nouvelle la plus réjouissante de la saison 2016/17 pour la Swiss Football League (SFL) provenait du département Marketing. Les droits médiatiques des images animées ont pu être cédés pour une nouvelle période de quatre ans au partenaire, qui a fait ses preuves, CT Cinetrade SA. Le produit revenant aux clubs s'en trouve sensiblement accru. Fin heureuse également dans l'affaire du FC Wil, qui après un changement de direction subit et quelques mois de turbulences, n'a pas abouti à la faillite redoutée. En outre, la Ligue s'est montrée ouverte au changement, mettant en discussion publique son mode de championnat.

PROLONGATION DES CONTRATS TV ET MARKETING

Dans le domaine de la commercialisation centralisée, la Swiss Football League a conclu trois contrats majeurs concernant la période 2017/18 à 2020/21. Le produit total résultant de la cession des trois gros paquets de droits se monte à quelque 40 millions de francs par saison.

Le produit total de l'adjudication des droits se monte à quelque CHF 40 millions par saison.

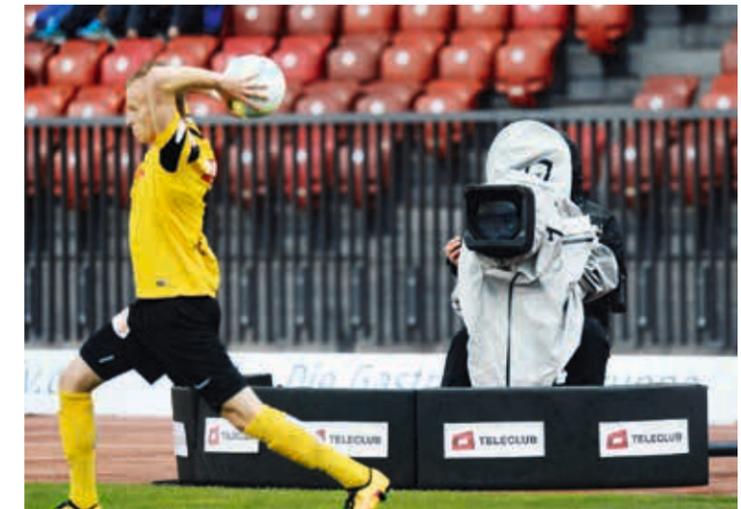
Droits TV nationaux

Après que la SFL eut adjudgé, en juin 2016, l'exploitation des droits médiatiques à CT Cinetrade SA, groupe auquel appartiennent notamment Teleclub SA, les partenaires contractuels ont élaboré tous les détails de leur coopération au cours de cette année comptable 2016/17.

Cinetrade mise toujours sur son offre pay-TV (TV payante) complète pour ce qui est de la Raiffeisen Super League (RSL), comprenant la retransmission en direct des 180 matchs, le multiplex étant nouveau. Nouveau également, des sujets et reportages du propre cru, diffusés sur ses canaux publics gratuits («Zoom», «Sports Flash»). Comme on le sait, la SFL a limité des heures des coups d'envoi à deux fenêtres – soit samedi 19h et dimanche 16h.

L'une des affiches dominicales est également retransmise en directe par la TV publique dans toute la Suisse, la SSR (par la RTS en Romandie). Ainsi, les fans de foot bénéficient, comme chaque saison, de 36 rencontres diffusées sur les chaînes publiques.

Le match du lundi soir est devenu désormais traditionnel en Brack.ch Challenge League (BCL), mais l'heure est nouvelle (20h). En sus, Cinetrade propose désormais une autre rencontre de la 2^e division professionnelle, le vendredi soir (également à 20h).



Droits TV internationaux

Les droits de diffusion des matchs du championnat de Suisse à l'étranger ont été attribués pour quatre nouvelles saisons à Lagardère Sports, qui était déjà le partenaire de la SFL jusque-là. Ne sont pas compris dans le paquet des droits internationaux, les pays frontaliers.

Droits marketing

En ce qui concerne les droits de sponsoring commercialisés de manière centrale, la SFL a prolongé la coopération avec InfrontRingier Sports & Entertainment (IRSE) de quatre nouvelles années. Les sponsors titres des deux championnats restent d'actualité.

Le groupe Raiffeisen reste sponsor principal de la Swiss Football League pour quatre autres années, saison 2020/21 comprise, et sponsor titre de la Raiffeisen Super League. Raiffeisen soutient le football professionnel helvétique depuis la

En haut: CT Cinetrade SA s'est assurée les droits des images animées de la Swiss Football League pour 4 années supplémentaires.

En bas: Heinrich Schifferle (à g.), Président de la SFL, et Patrik Gisel (Président de la Direction du Groupe Raiffeisen) scellent la prolongation du contrat de sponsor titre par le Groupe Raiffeisen.



La SA du FC Wil s'est trouvée à deux doigts de la faillite.

saison 2012/13, s'engageant tant au plan local que national pour le football. L'entreprise suisse BRACK.CH SA a prolongé, quant à elle, le sponsoring titre de la Brack.ch Challenge League, qu'elle assume depuis 2013/14.

LE CAS FC WIL 1900

L'année comptable 2016/17 a vu vaciller sérieusement un club de BCL, le FC Wil, quand ses investisseurs turcs se sont retirés subitement peu avant le début de la seconde phase du championnat.

Lorsque Mehmet Nazif Günal, industriel turc, a repris la majorité de l'actionariat de la SA du FC Wil 1900, en juillet 2015, le scepticisme était déjà de rigueur. Outre les salaires, prenant l'ascenseur de manière impressionnante, des différends avec la commune sont rapidement apparus, notamment en rapport avec les plans d'agrandissement du stade.

Le FC Wil a perdu 6 points en championnat de BCL, pour défaut de paiement des salaires.

Alors que depuis le début de leur engagement, les investisseurs avaient régulièrement versé des sommes importantes pour le compte du club, les salaires n'ont plus été payés ponctuellement, une première fois, en janvier 2017.

Début février 2017, la SFL a été informée du fait que les investisseurs s'étaient

retirés définitivement et que le versement des salaires ne pouvait plus être assumé. Les administrateurs de la FC Wil 1900 SA, issus de l'environnement des investisseurs turcs, avaient démissionné et n'étaient plus atteignables. A ce moment-là, le club saint-gallois était au bord de la faillite et à un doigt de cesser la compétition. Le club ne disposant plus des moyens nécessaires pour remplir ses obligations, il a été pénalisé de 6 points de retrait au classement de la BCL, au terme d'une procédure disciplinaire.

Consentant d'énormes efforts, les administrateurs suisses du club ont réussi, avec l'aide de personnes bienveillantes, à maintenir leurs matchs et à stabiliser le club, ramenant le budget de manière drastique. Pour y parvenir, il a fallu discuter le contrat avec chacun des joueurs et collaborateurs, afin de réduire la somme salariale.

Etant donné que ce même FC Wil venait, dans les mois précédents, de bouleverser complètement la structure salariale de la deuxième division professionnelle, cette réduction colossale appelait des commentaires fort controversés, de la part des autres clubs notamment. Les négociations avortées avec l'un des joueurs ont même abouti à un litige juridique, porté devant les tribunaux.

PROCESSUS D'EXAMEN DES MODES DE CHAMPIONNAT

Depuis la saison 2003/04, dix clubs forment la RSL. C'est le cas depuis 5 saisons en BCL également. La structure des deux ligues et le mode de championnat simplifié ont contribué à améliorer la qualité du football helvétique professionnel. Il en a résulté, entre autres, une 12^e place dans le classement quinquennal de l'UEFA, déterminant pour l'attribution des places à chaque pays dans les compétitions continentales, l'UEFA Champions League et l'UEFA Europa League.

Après 14, respectivement 5 saisons, le temps est venu de remettre en question et d'analyser la structure et le mode de championnat. Pour cette raison, la SFL a induit, de manière transparente, dès la première moitié du millésime 2017, un examen des structures et des modes de

RAPPORT DE LA DIRECTION SFL

compétition. La SFL s'est assurée la collaboration de la firme de consulting néerlandaise Hypercube.

Après 14, resp. 5 saisons, le temps est venu de remettre en question le mode de championnat.

La démarche commune prévoit un processus en deux paliers. Dans un premier temps, on a procédé à une analyse chiffrée détaillée du football suisse professionnel. Tout ce qui pouvait être d'importance pour l'avenir de notre sport venait alimenter la banque de données, soit les diverses statistiques, les comparaisons avec l'étranger, les heures des coups d'envoi, le nombre de spectateurs, les conditions financières cadre, ainsi que l'Euro Club Index (ECI), outil développé par la firme Hypercube, mesurant, semaine après semaine, l'évolution des forces des clubs européens.

Des rencontres avec un grand nombre de groupes cibles, tels les représentants des clubs, les joueurs, les supporters, l'ASF/SFL, les sponsors, les partenaires TV, les autorités, les journalistes, sans oublier les scientifiques, ont permis d'obtenir d'autres impulsions pour l'analyse. Dans un deuxième pas du processus, aura lieu, durant le second semestre de l'an 2017, une discussion et évaluation, ainsi que l'établissement de résultats concrets par les différents groupes concernés.

A la fin d'une procédure de consultation qui durera bien six mois, on saura si les structures et modes actuels répondent aux exigences et attentes des différents groupes, ou s'il convient de soumettre aux délégués des clubs, à l'occasion d'une assemblée générale, de nouvelles propositions et variantes, tenant compte de paramètres objectifs (aspects sportifs, calendrier, spectateurs se déplaçant au stade et/ou consommant le foot devant le petit écran, recettes, équité, etc.).

EPFL/FIFA

Pour la première fois, la SFL organisait, à Zurich, une assemblée générale de l'Association des ligues professionnelles européennes (EPFL). En octobre 2016, les représentants de plus de 30 ligues européennes ont donné suite à l'invitation. Directeur exécutif de la SFL, Claudius Schäfer a été confirmé dans ses fonctions de membre du Comité de l'EPFL. En outre, il a été élu, en janvier 2017, au «Football Stakeholders Committee» (Commission des Acteurs du Football), l'une des 9 commissions permanentes de la FIFA, qui assiste le Conseil de la FIFA pour toutes les questions relatives au football.

En juin 2017, l'EPFL a annoncé avoir trouvé un accord avec l'UEFA concernant un certain nombre de questions portant sur la forme et l'avenir du football européen. La déclaration signée par les deux parties contient notamment la représentation des European Professional Football Leagues (EPFL) dans les instances de l'UEFA et fixe la coopération à venir dans le développement des structures de compétition et les modes de championnat, ainsi que lors des questions concernant les calendriers.

DROIT ET LICENCES

Procédure d'octroi des licences pour la saison 2017/18

Dans le cadre de la première instance de la procédure d'octroi des licences, la Commission des licences SFL attribuait à la totalité des 10 clubs de RSL, à 7 clubs de BCL, ainsi qu'à 3 candidats à la promotion de Promotion League, la licence pour la saison 2017/18. Les refus d'octroi de licences aux FC Chiasso, FC Le Mont et FC Wohlen se basaient, outre sur des critères financiers, sur les aspects concernant leurs infrastructures. Il s'agissait concrètement de l'augmentation impératif des valeurs de l'éclairage pour les stades de BCL en vue de la saison 2017/18. Ces exigences accrues avaient été intégrées au catalogue pour les stades, cinq ans plus tôt déjà, et elles avaient été dûment communiquées aux clubs. Après un délai de transition entretemps déjà prorogé, les exigences devenaient définitives en vue de la saison 2017/18.

AG de l'EPFL à Zurich
avec 32 ligues européennes

32

Pas de licence en 1^{re} instance
3 clubs de BCL

3

RAPPORT DE LA DIRECTION SFL

A bien des endroits, les mesures nécessaires ont pu être prises. Mais généralement les stades des clubs de BCL sont propriétés des communes, de sorte que les clubs n'ont qu'une influence mineure dans l'aménagement et l'amélioration des installations.

Le Mont a renoncé à faire recours, signifiant ainsi sa sortie de la SFL.

Alors que Le Mont a renoncé à faire recours, signifiant ainsi sa sortie de la SFL pour la fin de la saison 2016/17, Chiasso et Wohlen se sont adressés à l'autorité de recours pour les licences SFL. Devant cette seconde instance, Chiasso a su présenter les garanties financières indispensables. De son côté, le FC Wohlen a remis à l'autorité de recours une promesse relative au début des travaux pour l'amélioration de l'éclairage. Partant, l'autorité de recours lui a également accordé une autorisation extraordinaire.

Changement de propriétaire autorisé au FC Bâle 1893

Hors procédure d'octroi de licence ordinaire, la Commission des licences a autorisé, à la fin de l'exercice comptable, un changement de majorité au sein de la FC Bâle 1893 SA. En application de l'article 8^{quinquies} du Règlement des licences, cette modification dans le contrôle du club exigeait l'accord des autorités d'octroi de licence. L'objectif d'une pareille «petite» procédure d'octroi des licences est d'éviter qu'un changement de propriétaire n'ait des répercussions telles sur le financement du club, que ce dernier pourrait se retrouver en situation financière précaire. L'examen concerne, du point de vue temporel, le laps de temps nous séparant de la fin de la saison en cours, répondant notamment à la question de savoir si les ressources sont suffisantes pour garantir la compétition jusqu'à la fin de la saison. Avant chaque nouvelle saison, chacun des 20 clubs de la SFL doit subir un nouveau procédé d'octroi des licences.

Vérification d'intégrité des nouveaux propriétaires de club

La procédure devant la Commission des licences pour un changement de majorité dans un club comporte l'examen du cadre financier de l'opération, mais également une vérification d'intégrité des nouveaux propriétaires. Ainsi, des éléments et constatations nouveaux sont pris en considération lors de l'examen par la Commission des licences, qui a davantage de matière soumise à sa sagacité que le budget du club. En complément, on collecte des informations supplémentaires sur la personne du repreneur, comme des litiges juridiques éventuels et des articles de presse.

Pour ces tâches, la SFL a engagé la firme «Dow Jones», spécialisée dans ce genre de vérification de la santé des entreprises au plan mondial. Ainsi, la vérification d'investisseurs potentiels évitera un bon nombre de barrières, par exemple celle des langues.

MEDIA ET MARKETING

SFL.CH et APP «SFL Official»

La SFL a son propre site web depuis l'été 2013: SFL.CH. En février 2016 est venu s'y ajouter l'APP SFL Official, l'application pour les téléphones portables, incluant un liveticker et les séquences vidéos des résumés de tous les matchs. Le succès ne s'est pas fait attendre et il s'est encore vérifié par les chiffres durant cet exercice: les plates-formes de la SFL ont enregistré plus de 13 millions de pages consultées, une valeur trois fois plus élevée qu'au départ. Tabler sur ses forces, p.ex. offrir les données multiples et officielles de toutes les rencontres, toutes les statistiques de la saison, ainsi que les livetickers incluant des séquences vidéos quasi en temps réel, s'est avéré payant pour la SFL.

Grâce à de nouvelles solutions développées à l'interne – la banque médias des images animées (Mediabank), ainsi que le réseau de streaming – la production et la diffusion des clips vidéo fonctionnent quasi automatiquement aussi bien sur le site web que l'application. Désormais dans la pipeline: la mise à disposition centralisée de ce service aux clubs. Pour la saison 2016/17, plus de 600'000 vidéos ont été consultées.

Clics sur les plates-formes SFL 2016/17 13 millions de pages vues

13 Mio.



Le président du FCB, Bernhard Heusler (à g.) et le capitaine Matias Delgado reçoivent la réplique du trophée de champion pour leur vitrine.

Quatrième édition de la «Nuit de la SFL» (SFL Award Night)

Les moyens et le réseau techniques offrent de nouvelles perspectives. Ainsi, fin janvier 2017, la SFL a pu offrir à son sponsor principal Raiffeisen la diffusion de sa «4^e SFL Award Night», pour transmission en livestreaming sur le site welovefootball.ch. Avec les flux parallèlement visibles sur SFL.CH, Blick.ch et la plate-forme de Raiffeisen, sans compter la retransmission télévisée en direct sur Teleclub, la soirée des récompenses des acteurs du football professionnel suisse atteint désormais un large public. Le direct sur place, au KKL, le Centre des congrès de Lucerne, se déroule à guichets fermés, les places y étant évidemment limitées.

Un souvenir tangible du titre dans la vitrine des trophées du FC Bâle 1893

Au mois de mai 2017, à l'occasion de la Foire aux échantillons, la SFL a remis au FC Bâle 1893 une réplique du trophée de champion pour sa vitrine des trophées. Le trophée original reste un trophée itinérant, à savoir qu'il passe d'un champion à l'autre. La réplique, certes construite à une échelle légèrement réduite, a cependant toujours très belle allure.

COMPETITION ET OPERATIONS

Swiss Football Study

Pour la quatrième fois, la SFL a commandité une étude complète du football suisse (Swiss Football Study) à l'Observatoire du Football du CIES de Neuchâtel. La Swiss Football Study 2017 traite quatre chapitres, la formation, l'âge, l'importation en Raiffeisen Super League (RSL), ainsi que l'exportation de joueurs formés en Suisse en direction des grands championnats étrangers.

L'étude confirme, en substance, l'excellence du système de formation mis en place en Suisse, ainsi que le rôle de tremplin vers les grandes ligues professionnelles européennes jouées par la Raiffeisen Super League. Au 1^{er} octobre 2016, pas moins de 48 joueurs formés en Suisse étaient sous contrat dans un club faisant partie du «Big-5»: 26 en Bundesliga allemande, 9 en Serie A italienne, 6 en Premier League anglaise, 5 en Ligue 1 française, ainsi que 2 dans La Liga espagnole. Derrière les grandes nations «exportatrices» de footballeurs que sont la France, le Brésil, l'Argentine et l'Espagne, la Suisse occupe, ainsi, une flatteuse 5^e place, en compagnie de la Belgique.

L'étude en arrive à la conclusion qu'un pays comme la Suisse doit continuer à soigner prioritairement la formation et la promotion des joueurs du terroir.

Analyse du jeu

Pour ce qui est de l'analyse vidéo, la SFL a, depuis la saison 2016/17, un nouveau partenaire. Prozone a laissé sa place à Instat. Les prestations restent identiques. Comme les saisons précédentes, un match de RSL était observé par 3 caméras spéciales mobiles, enregistrant les performances physiques des joueurs. Les données sont mises à disposition des clubs, flanquées des analyses technico-tactiques de tous les matchs de RSL (sur la base du signal TV).

La SFL a même fait œuvre de pionnière en lançant un projet avec le partenaire Camvision. L'entreprise tchèque est spécialisée dans le développement de systèmes dit intelligents en matière d'analyse vidéo dans le sport. Sous l'égide de la SFL ont été installés, dès la seconde phase 2016/17, des systèmes vidéos entièrement automatisés dans tous les stades de Super League. Les caméras couvrent la totalité du terrain, chaque joueur étant toujours dans le champ de vision. Avec ces caméras, on enregistre le tactical feed, qui est enregistré directement dans la banque de données vidéo de la SFL (Mediabank). Les clubs disposent ainsi de toutes nouvelles possibilités d'analyse vidéo.

Renvois

Le 13 mars 2017, toutes les lumières se sont subitement éteintes au Brügglifeld, suite à un transformateur de la ville d'Aarau tombé en panne. Ce match contre le FC Zurich, comptant pour la 24^e journée de BCL, a finalement été arrêté. L'expertise neutre diligentée par la Commission de discipline n'a démontré aucun manquement du club organisateur. La SFL a ainsi donné le match à rejouer: le 4 mai, le FCZ s'imposait 3-1 à Aarau.

Records

Le FC Bâle est resté le nec plus ultra du football suisse en cette saison 2016/17. Non seulement, les Bâlois se sont arrogés leur 8^e titre consécutif, portant leur record personnel toujours plus haut, mais en étant sacré dès la 30^e journée, ils ont établi une nouvelle marque de référence. Six journées avant la fin du championnat:



jamais, dans l'histoire de la SFL, qui a débuté en 2003, un champion n'avait été assuré de son titre aussi précocement, 86 points et 92 buts marqués constituant d'autres records.

À propos des buts: le plus grand nombre a été marqué lors de la 2^e journée de Raiffeisen Super League, avec 27 réussites en 5 matchs. La moyenne de 5,4 buts par match constitue également une nouvelle meilleure marque depuis l'existence de la ligue à 10 clubs.

Affluence

Autre marque de référence, le nombre de spectateurs. Pour la saison 2016/17, la SFL a enregistré un record de spectateurs en BCL. La relégation de RSL du FC Zurich, a valu à la Brack.ch Challenge League une moyenne record de 2'806 spectateurs par match. Le nombre total (505'117) reste légèrement en dessous, pour la BCL, des 525'654 spectateurs, enregistrés en 2005/06. Mais, la BCL comptait alors 18 équipes et 306 matchs (non 180), la moyenne n'étant que de 1'718. Pour la Raiffeisen Super League (RSL), en revanche, la relégation du FCZ a eu des répercussions négatives. 8 clubs sur 10 ont enregistré une diminution de l'affluence. Seuls Sion – 905 spectateurs de plus, soit

En haut: l'image TV ne montre qu'une partie du terrain.

En bas: le tactical feed, l'image qui montre à tous moments la totalité des acteurs sur le terrain.

RAPPORT DE LA DIRECTION SFL

9'172 en moyenne –, et le BSC Young Boys – augmentation de 493 par match (17'431 de moyenne) – ont échappé au phénomène. C'est à Berne qu'a d'ailleurs été enregistré l'affluence la plus élevée de la saison: le derby bernois YB-FC Thoune se jouait à guichets fermés, le 6 août 2016 (31'120 spectateurs). C'est la première fois depuis plus d'une décennie que la marque de référence n'a pas été établie au Stade St-Jacques de Bâle.

SECURITE ET PREVENTION

L'encouragement au dialogue pour endiguer la violence lors de manifestations sportives, initié il y a deux ans par les services de sécurité cantonaux, avec la Swiss Football League et ses clubs professionnels de pointe, a eu des premières répercussions positives.

Plate-forme de Coordination Policrière Sport (PCPS)

Au mois de mai 2016, la Plate-forme de Coordination Policrière Sport (PCPS) a pris ses fonctions. Elle résulte de la coopération entre l'Observatoire Suisse de Hooliganisme (OSH), dirigé jusque-là par la Police de la Ville de Zurich, et son homologue romand. C'est le bureau de la Police cantonale Fribourg, qui prend le lead en matière de lutte contre la violence lors de manifestations sportives, en étroite collaboration avec la section hooliganisme de fedpol. La SFL, l'Association Suisse du Football (ASF) et la Swiss Ice Hockey

Federation (SIHF) participent financièrement à cette plate-forme, destinée à être le maillon entre les différents partenaires. Les événements sont observés, analysés et rendus publics.

En mai 2016, la Plate-forme de Coordination Policrière Sport (PCPS) a pris ses fonctions

Recommandations pour la mise en pratique du concordat

Dès le début de la saison 2016/17, ont été publiées les recommandations élaborées par les autorités compétentes et la SFL, en vue de mettre en pratique de manière uniforme le «Concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives». La direction de la SFL, les présidents des clubs de pointe du football professionnel et Fancoaching Suisse ont coopéré étroitement dans cette phase.

Les points forts de ces recommandations se trouvent dans les dispositions homogènes concernant la conservation des preuves dans et en dehors des stades, afin de mieux identifier les acteurs violents et de pouvoir les sanctionner par des amendes, des interdictions de stade, de périmètre et des obligations de se présenter à la police. L'arrivée des supporters des équipes visiteuses doit induire des partenariats entre les entreprises de transport et les organisations de supporters ou les clubs. Le concept Good Hosting (bon accueil) de la Swiss Football League doit contribuer à la détente de la situation aux abords des stades.

En resserrant leurs rangs, tous les participants démontrent clairement qu'ils voient la lutte contre la violence lors de manifestations sportives comme une tâche communautaire. Le dialogue et l'étroite collaboration seront entretenus, dans le but d'harmoniser toutes les mesures à l'avenir.

L'éclairage est tombé en panne au stade du Brügglifeld à Aarau.



DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Assemblée générale ordinaire du 11 novembre 2016

A l'occasion de l'AG ordinaire du 11 novembre, les délégués des 20 clubs de la Swiss Football League ont renouvelé leur confiance aux membres du Comité en place, élisant un nouveau membre en la personne de Jean-François Collet, dans cet organe comportant 9 membres. Heinrich Schifferle reste Président de la SFL.

Les détails des nouveaux contrats TV et marketing ont été au centre des discussions de la Conférence des présidents, précédant traditionnellement l'AG. Partenaires du passé et de l'avenir, CT Cinetrade AG (TV) et InfrontRingier Sports&Entertainment Switzerland (Marketing), ont présenté, chacun, leur concept pour la prochaine période contractuelle de 4 ans et ont répondu aux questions de l'assemblée.

Ensuite, ont été présentées les clefs de répartition fixées par le Comité pour les clubs de Raiffeisen Super League (RSL) et de Brack.ch Challenge League (BCL), valables dès la saison 2017/18. Le produit total, résultant de la commercialisation des droits (TV et Marketing), versé aux 20 clubs passe de 17,2 à 30,7 millions de francs. 24,1 millions vont aux clubs de RSL, 6,6 à ceux de BCL, respectant la relation jadis définie de 4 à 1.

En RSL, la répartition de la manne se fait nouvellement sur la base de deux piliers: montant de base solidaire (au total 18 mio./1,8 mio. par club) et primes de classement dégressives (au total 6 mio.). L'indemnité selon les prestations publicitaires est abrogée. Par sa décision, la SFL donne un signe pour une répartition solidaire des montants contractuels de TV et Marketing.

La BCL sera régie, la saison prochaine, par trois piliers: montant de base solidaire (au total 5 mio./0,5 mio. par club), primes de classement dégressives (au total 1 mio.) et indemnité selon exigences techniques (0,5 mio., max. 50'000 par club). En outre, les deux ligues seront dotées d'un Trophée Fair-Play de 100'000 francs chacun.

Nouvelle ligne directrice:

«Le meilleur produit sportif national à l'ère numérique»

Dans le courant de cet exercice, la SFL a révisé sa ligne directrice, l'adaptant aux nouveaux défis du temps. La Ligue se fixe comme mission principale de renforcer la numérisation; d'une part, dans le domaine technico-sportif, de l'autre, dans l'optimisation de l'interaction et de la communication entre clubs et supporters, dans les stades et en dehors. Pour pouvoir atteindre ces objectifs ambitieux, la coopération et l'échange continu avec les clubs sont indispensables.

Dans les autres points de sa ligne directrice, la SFL mentionne, comme à ce jour, des tâches importantes comme l'organisation de compétitions équitables et attrayantes, l'augmentation des recettes, son caractère de prestataire de services, traitant tous ses membres sur un pied d'égalité et leur procurant des conditions-cadre les meilleures possibles, ainsi que la promotion et la formation de la relève.

Si tous les rouages s'engrènent parfaitement et si la SFL agit avec crédibilité et transparence, elle obtiendra, ensemble avec ses clubs, l'objectif fixé dans sa nouvelle ligne directrice, à savoir: «Le meilleur produit sportif national à l'ère numérique».

CHARTRE SFL 2017

Le meilleur produit sportif national à l'ère numérique

La SFL organise une compétition attrayante en Super League et Challenge League.

La SFL garantit le financement de l'organisation des compétitions.

La SFL connaît et défend les intérêts communs de ses membres et soutient leurs demandes.

La SFL soutient et favorise le football d'espoirs (M21/football d'élite juniors/Footeco) et le football d'élite féminin.

La SFL veille à l'égalité de traitement de ses membres et assure des conditions-cadre correctes pour des matchs paisibles.

La SFL favorise la qualité sportive de ses compétitions, la stabilité financière, le respect des principes de fair-play financier et une infrastructure moderne des sites où se déroulent les matchs.

La SFL augmente les recettes et les bénéfices potentiels.

La SFL pousse la numérisation dans le domaine technico-sportif ainsi que pour optimiser l'interaction et la communication afin de générer de nouvelles sources de revenus.

La SFL est bien représentée dans les instances des associations internationales de football.

La SFL agit et communique de manière crédible et transparente.



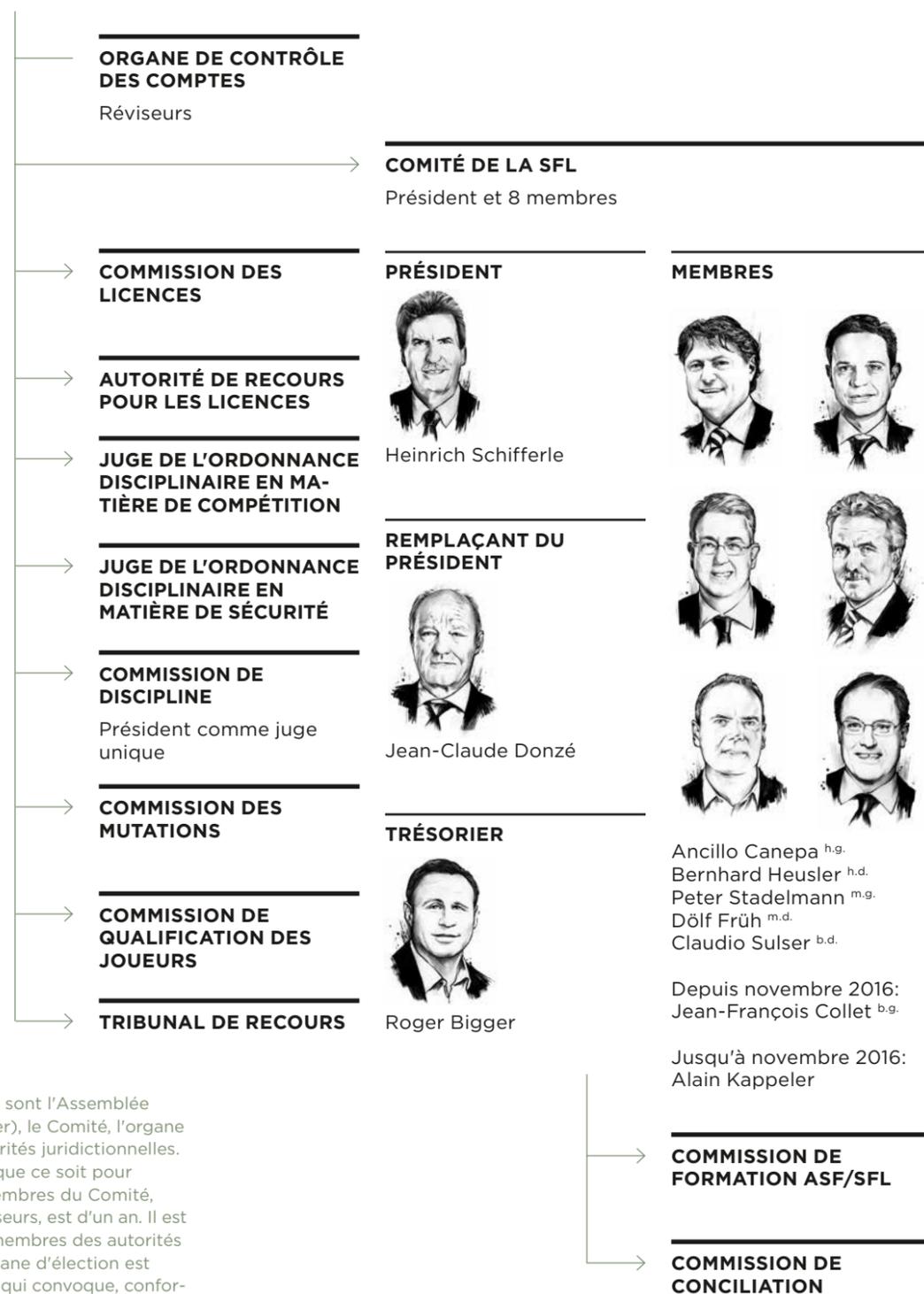
Montants contractuels de TV et Marketing 2017/18

| RANG | RSL | BCL (MAX.) |
|--------------|------------------|------------------|
| 1 | 3,3 Mio. | 800'000 |
| 2 | 2,9 Mio. | 733'000 |
| 3 | 2,6 Mio. | 683'000 |
| 4 | 2,5 Mio. | 666'000 |
| 5 | 2,4 Mio. | 650'000 |
| 6 | 2,3 Mio. | 633'000 |
| 7 | 2,2 Mio. | 616'000 |
| 8 | 2,1 Mio. | 600'000 |
| 9 | 1,9 Mio. | 566'000 |
| 10 | 1,8 Mio. | 550'000 |
| TOTAL | 24,0 MIO. | 6'497'000 |

ORGANIGRAMME Assemblée générale

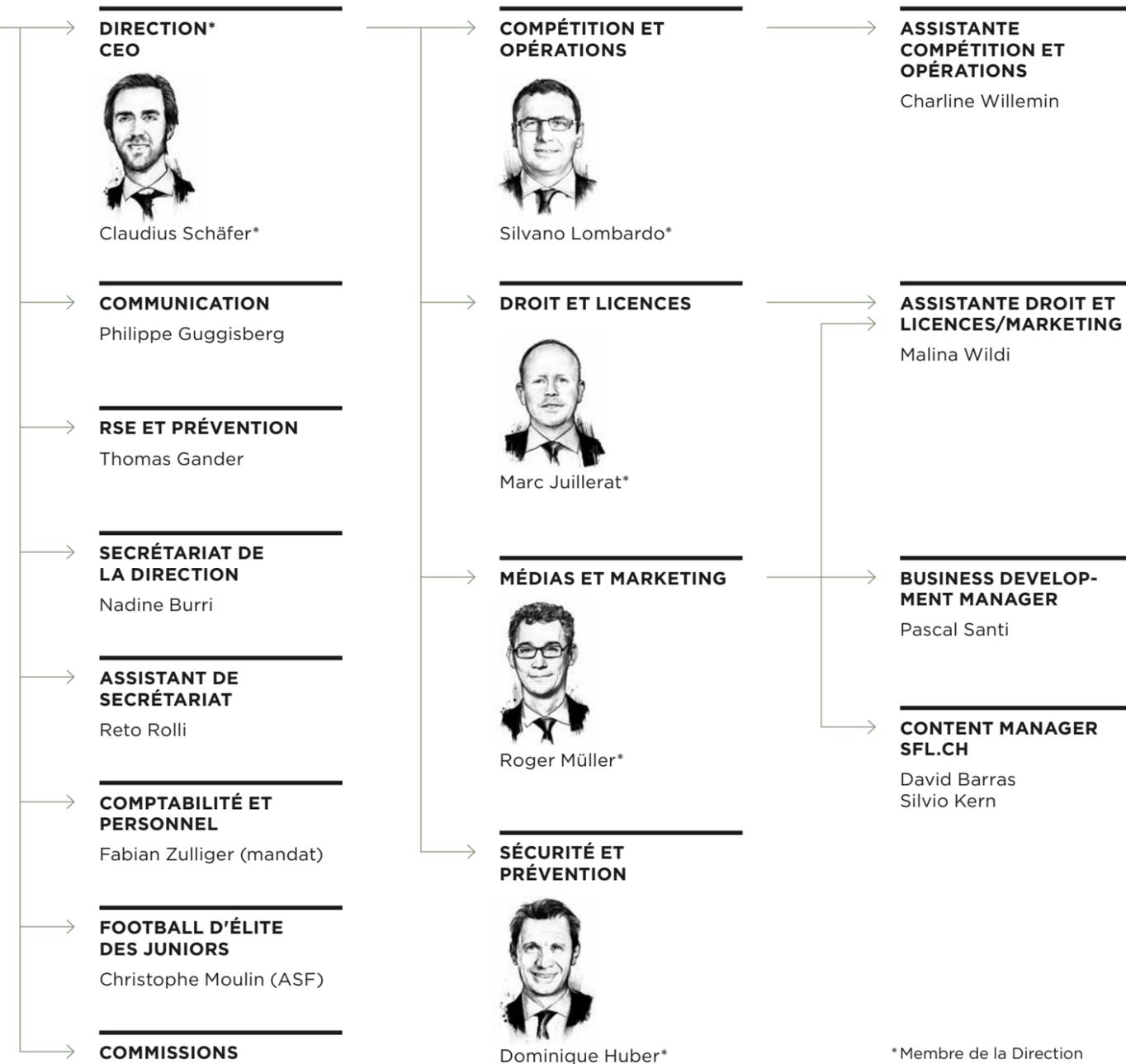
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

10 clubs RSL et 10 clubs BCL



Les organes de la SFL sont l'Assemblée générale (organe faitier), le Comité, l'organe de révision et les autorités juridictionnelles. La durée de mandat, que ce soit pour le Président ou les membres du Comité, ainsi que pour les réviseurs, est d'un an. Il est de trois ans pour les membres des autorités juridictionnelles. L'organe d'élection est l'Assemblée générale, qui convoque, conformément aux statuts, les 20 clubs membres, dont chacun dispose d'une voix.

ORGANIGRAMME Secrétariat



* Membre de la Direction de la Swiss Football League.

Etat au: 30 juin 2017

RAPPORTS ANNUELS DES COMMISSIONS

Vue d'ensemble

Les commissions incarnent les instances du droit de la Swiss Football League. Les statuts font le distinguo entre les autorités juridictionnelles, d'une part, et les autorités consultatives, de l'autre, ne faisant pas partie des organes officiels. Les compétences des autorités juridictionnelles sont fixées dans des règlements entérinés par l'Assemblée Générale, les membres desdites commissions étant élus par l'assemblée. Les membres des autorités consultatives sont nommés par le Comité de la SFL.

AUTORITÉS JURIDICTIONNELLES

COMMISSION DES LICENCES

La Commission des licences est l'autorité compétente de première instance en matière d'octroi des licences aux candidats à une licence. Sur la base des documents, qui lui ont été remis par le Licensing Manager, la Commission des licences peut, soit octroyer la licence demandée, soit octroyer une autre licence que celle demandée, ou encore refuser l'octroi d'une licence.

Président: Bernhard Welten

Vice-président: Olivier Rodondi

Membres: Thierry Bolle, Patrick Bürgi, Pierre Bernard Despland, Giuseppe Gianella, Jakob Huber, Eric Kaltenrieder, Thomas Keel, Reto Leiser, Manfred Raschle, Andrea Rege Colet, Philippe Rosat, Andrea Visani, Vincent Willemin, Oliver Wirz, Sabine Zimmermann

AUTORITÉ DE RECOURS POUR LES LICENCES

L'Autorité de recours pour les licences est compétente en matière de traitement des recours déposés par les candidats à une licence contre une décision de la Commission des licences. Lors du dépôt de son recours, le candidat doit présenter tous les documents pouvant étayer ses arguments. Les décisions de l'Autorité de recours pour les licences sont définitives et sans appel.

Président: Eugen Mätzler

Vice-président: Nicolas Cottier, Kaspar Meng

Membres: Gianluca Airaghi, Marc Baly, Mirco Ceregato, Hieronymus Dormann, Marcel Durand, Urs Feierabend, Philippe Frésard, Enea Petrini, Bénédicte Sapin, Udo Schiller, Michael Stauffacher, Vincent Studer, Salome Wolf Kramer, Andreas Wyss, Lukas Züllig

JUGE DE L'ORDONNANCE DISCIPLINAIRE EN MATIÈRE DE COMPÉTITION

Le Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de compétition traite, en tant que juge unique, les infractions disciplinaires commises par les joueurs, les entraîneurs et les entraîneurs assistants, qui peuvent être sanctionnées par ordonnance disciplinaire. Il est compétent pour prononcer, contre un joueur, un entraîneur ou un entraîneur assistant, un blâme ou une sanction ne dépassant pas quatre matches de suspension, ou une suspension de fonction et/ou CHF 2'000 d'amende. S'il estime que la mesure disciplinaire appropriée dépasse sa compétence, il transmettra le dossier à la Commission de discipline SFL.

Juge de l'ordonnance disciplinaire:

Roy Maybud

Remplaçants: Thomas Gysi, Pascal Tschan

JUGE DE L'ORDONNANCE DISCIPLINAIRE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Le Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de sécurité traite, comme juge unique, les infractions au règlement de sécurité de la SFL et à ses dispositions d'exécution, qui peuvent être sanctionnées par ordonnance disciplinaire. Il est compétent pour prononcer un blâme ou une amende ne dépassant pas CHF 2'000 contre une personne physique ou

CHF 10'000 contre un club. S'il estime que la mesure disciplinaire appropriée dépasse sa compétence, il transmettra la procédure à la Commission de discipline SFL.

Juge de l'ordonnance disciplinaire:

Dieter Caliezi

Remplaçant: Nicolas Dutoit

COMMISSION DE DISCIPLINE

La Commission de discipline (CD) est compétente en matière d'application des mesures disciplinaires, sous réserve des compétences du Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de compétition et du Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de sécurité. La CD détient les compétences de sanction, qui lui ont été déléguées par l'ASF ou la SFL, et elle détient les compétences générales en matière de procédures disciplinaires de la SFL. Une décision peut être contestée, dans un délai de cinq jours dès sa notification, auprès du Tribunal de recours de la SFL.

Président: Daniele Moro

Vice-président: Alain Ribaux

Membres: Libero Bazzotti, Claudius Ettlinger, Franco Faehndrich, Christoph Henzen, Arnaud Landry, Roman Mayer, Gregor Mercier, Christian Minger, David Moinat, Olivier Righetti, Marcel Rochaix, Jean Pierre Schäuble, Jeremy Stephenson, Frédéric Zloczower

COMMISSION DES MUTATIONS

La Commission des mutations supervise les passages des joueurs entre clubs de la SFL et possède, en outre, les compétences qui lui sont conférées par le Règlement de la SFL sur l'encouragement à la formation et à l'éducation. En cas de litige, c'est elle qui fixe, à la demande d'une des parties impliquées, le montant de la contribution de formation, ainsi que le montant et l'exigibilité de l'indemnité de formation et d'éducation. La Commission des mutations n'intervient activement que si les deux clubs concernés ne parviennent pas à un accord à l'amiable.

Président: Anne-Louise Gillièron

Membres: Skander Agrebi, Ruedi Baer, Olivier Emery, Norbert Senn, Daniel Spicher

COMMISSION DE QUALIFICATION

La mission de la Commission de qualification consiste à accorder à des joueurs non-amateurs le droit (la qualification) de participer, au sein d'un club, à un match de compétition de la SFL. Le Règlement sur la qualification des joueurs de la SFL énonce les conditions préalables

pour une qualification, respectivement les raisons pour lesquelles une qualification ne peut être accordée. Un joueur ne peut, en principe, obtenir sa qualification qu'à l'occasion d'une des deux périodes de qualification fixées. En dehors de ces périodes, seul un cas social extrême peut justifier une exception à la règle, basée sur une requête fondée jusqu'au 28 février.

Président: Mathias Burnand

Membres: Daniel Bussmann, Vitus Derungs, Mathias Eusebio, Remo Gehr, Gabriele Gilardi, Thomas Hueber, Martin Kindler, Hugo Wüest

TRIBUNAL DE RECOURS

Le Tribunal de recours traite les recours déposés contre les décisions des autorités juridictionnelles (exception faite du Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de compétition, du Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de sécurité et de la Commission des licences). Font également exception à la règle les décisions aux termes des règlements de l'ASF et de la SFL, qui sont définitives.

Président: Martin Sterchi

Vice-président: Bruno Cocchi

Membres: Daniel Blaser, Elio Brunetti, Renata Ferrari, Silvano Flückiger, Beat Gut, Bruno Hediger, Vincent Kleiner, Marc Labbé, Etienne Laffely, Goran Mazzucchelli, Albert Rey Mermet, Jörg Schoch, Ernst Staehelin, Markus Stähli

Greffier: Marco Ferrari, Anne-Laure Simonet

COMMISSION DE FORMATION ASF/SFL

La Commission de formation ASF/SFL est formée de représentants à la fois de l'ASF et de la SFL. Elle présente ses requêtes en matière de quotes-parts au fonds de formation SFL, pour les indemnités de formation sur l'encouragement à la formation et à l'éducation dans les clubs, selon les labels ASF/SFL.

Président: Jean Claude Donzé

Membres: Silvano Lombardo, Marco di Palma, Yvan Perroud, Laurent Prince

COMMISSION DE CONCILIATION

La Commission de conciliation est compétente pour les litiges en matière de contrats de travail entre les clubs et les joueurs non-amateurs.

Membres: Gianluca Generali, Chloé Higgins, Marc Juillerat, Claudius Schäfer

Vous trouverez des informations complémentaires concernant les commissions de la Swiss Football League sur www.sfl.ch

AUTORITÉS CONSULTATIVES

COMMISSION DES LICENCES



BERNHARD WELTEN
Président de la Commission
des licences

La Commission des licences s'est réunie du 25 au 27 avril 2017. Les 10 clubs de la Raiffeisen Super League (RSL) ainsi que les 3 candidats de la Promotion League (PL) ont obtenu leur licence 2017/18 en première instance. Par contre, la licence a été refusée en première instance à 3 clubs de la Brack.ch Challenge League (BCL). Après s'être vu refuser la licence, le FC Le Mont s'est retiré du football professionnel. Quant aux deux autres clubs, ils ont obtenu la licence dans le cadre de la procédure de recours.

En amont de la séance d'octroi des licences de cette année, le cas du FC Wil avait fait les gros titres dans les médias après que l'investisseur étranger se soit complètement retiré à la fin de 2016 sans aucun préavis. Des personnes de l'entourage du FC Wil ont fait le nécessaire pour que le club puisse terminer le deuxième tour et qu'il obtienne la licence pour la prochaine saison. Il convient également de citer le fait que suite à la procédure d'octroi des licences, le FC Sion a été frappé d'une amende de CHF 8'000 par la Commission de discipline pour avoir donné des faux renseignements lors de la procédure d'octroi des licences.

Pour la saison 2017/18, les nouvelles exigences en matière d'éclairage des stades sont entrées en vigueur. Dans ce contexte, le FC Chiasso et le FC Wohlen ont écopé d'une amende de CHF 5'000, le FC Wil d'une amende de CHF 3'000 et le FC Rapperswil-Jona d'un avertissement pour n'avoir pas rempli l'obligation consistant à améliorer l'éclairage. Il convient cependant de souligner que les exigences d'infrastructures continuent à représenter de très gros obstacles, en particulier pour les clubs de la BCL et de la PL.

Octroi de licences en première instance
+1 par rapport à l'année précédente

20

Refus d'octroi de la licence en première instance
-1 par rapport à l'année précédente

3

AUTORITÉ DE RECOURS POUR LES LICENCES



EUGEN MÄTZLER
Président de l'Autorité de recours
pour les licences

Parmi les 3 clubs pour lesquels la licence pour la saison 2017/18 avait été refusée en première instance, deux ont interjeté un recours avec succès. Le troisième club, le FC Le Mont, a par contre renoncé à faire recours contre la décision de la première instance.

Comme lors de la saison précédente, ces recours étaient uniquement le fait de clubs de la Brack.ch Challenge League. Au cours de la procédure de recours, le FC Wohlen a fait valoir ses grands efforts pour remédier aux défauts de l'éclairage du stade. Quant au FC Chiasso, il a amélioré son dossier de licence en présentant à l'Autorité de recours des sécurités financières supplémentaires, ce qui lui a permis d'obtenir sa licence en deuxième instance.

Dans le football suisse, les procédures de recours ne sont plus la règle au sein de la procédure d'octroi des licences, mais bien l'exception. Les clubs accordent une grande importance au fait d'obtenir leur licence en première instance afin de pouvoir le plus tôt possible assurer la sécurité en matière de planification de la prochaine saison. Ils sont conscients des hautes exigences liées à la procédure d'octroi des licences et ils connaissent les délais et les directives. Et de citer à titre d'exemple le cas du FC Wil qui, après le retrait soudain de son investisseur étranger, a immédiatement entamé les démarches nécessaires afin de répondre aux exigences de la licence et d'éviter ainsi une procédure de recours.

Octroi de licence en deuxième instance
(FC Wohlen, FC Chiasso)
Inchangé

2

Refus d'octroi de licence
Inchangé par rapport à l'année précédente

0

JUGE DE L'ORDONNANCE DISCIPLINAIRE EN MATIÈRE DE COMPÉTITION



ROY MAYBUD
Juge de l'ordonnance disciplinaire
en matière de compétition

Les deux tours de la saison 2016/17 ont été généralement calmes. On a constaté un nombre relativement important d'incidents impliquant des entraîneurs. Néanmoins, il est encore trop tôt pour les relever particulièrement sachant que l'art. 14 révisé du Règlement disciplinaire de l'ASF n'est formellement en vigueur que depuis la saison 2015/16. Tous les autres cas étaient du domaine du normal. Durant la saison écoulée, aucune décision ultérieure n'a été prise sur la base d'images TV. Une fois de plus, des questions se sont posées concernant des suspensions faisant suite à des cartons rouges lors de rencontres amicales, ce qui a entraîné une modification de règlement (art. 12^{er} du Règlement sur la procédure disciplinaire).

Les 82 cas traités se composent de la manière suivante: 34 cartons jaunes/rouges, 2 entraîneurs renvoyés sur les tribunes, 6 cas de comportement antisportif grave, 8 cas de jeux grossier, 11 cas d'annihilation d'une occasion de but manifeste, 2 cas de réclamations, 8 cas de propos injurieux contre les arbitres, 2 voies de fait et 9 cas d'antisportivité.

Grâce à un déroulement calme des rencontres, le travail du Juge de l'ordonnance disciplinaire s'est à nouveau révélé très positif. La collaboration au sein de l'instance ainsi qu'avec l'administration de la SFL a été particulièrement agréable, ce qui permet au Juge de l'ordonnance discipline et à son remplaçant de prendre de bonnes décisions.

Cas traités
-22 par rapport à l'année précédente

82

Cas transmis à la Commission de discipline
-1 par rapport à l'année précédente

10

JUGE DE L'ORDONNANCE DISCIPLINAIRE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ



DIETER CALIEZI
Juge de l'ordonnance disciplinaire
en matière de sécurité

Au cours de la saison 2016/17, le juge de l'ordonnance disciplinaire et son remplaçant ont traité 172 cas dont 169 ont été réglés directement alors que 3 cas étaient transmis à la Commission de discipline. Avec un nombre pratiquement inchangé de cas par rapport à l'an passé (173), des amendes un peu moins élevées ont été prononcées. Le montant total des amendes infligées (sans les sanctions prononcées par la Commission de discipline) a passé de CHF 265'400 à CHF 245'700, ce qui représente une baisse de CHF 19'700, soit environ 8,5%.

Une fois de plus, la mise à feu de divers articles pyrotechniques ainsi que le jet d'objets ont été les infractions principales contre le Règlement de sécurité de la SFL. Par contre, il y a eu moins de cas de banderoles avec des inscriptions n'ayant aucun lien avec le sport et injurieuses.

Pour la première fois, un fan de football a été frappé en 2017 d'une sanction prononcée par le Tribunal pénal fédéral pour un incident ayant eu lieu en février 2016 lors d'une rencontre de la Raiffeisen Super League: le coupable a été condamné par la première instance à une peine privative de liberté avec sursis partiel de 36 mois – dont 18 mois fermes – pour infraction à la loi sur les substances explosives et pour lésions corporelles graves suite au jet de pétards et de fumigènes ayant provoqué de graves blessures à un spectateur non impliqué.

Cas jugés
-1 par rapport à l'année précédente

172

Cas transmis à la Commission de discipline
Inchangé par rapport à l'année précédente

3

COMMISSION DE DISCIPLINE



DANIELE MORO

Président de la Commission de discipline

COMMISSION DES MUTATIONS COMMISSION DE QUALIFICATION



ANNE-LOUISE GILLIÈRON

Présidente de la Commission des mutations



MATHIAS BURNAND

Président de la Commission de qualification

TRIBUNAL DE RECOURS



MARTIN STERCHI

Président du Tribunal de recours

COMMISSION DE CONCILIATION



YVES MAÎTRE

Président de la Commission de conciliation

L'affaire de la FC Wil 1900 SA fut certainement l'un des événements les plus importants de l'année écoulée. Le retrait soudain de la direction turque du club a entraîné une première sanction pour modification importante non autorisée des conditions au sein de la FC Wil 1900 SA. En mars 2017, deux autres procédures disciplinaires ont été ouvertes concernant toutes deux le non-respect de l'obligation d'informer selon l'art. 8 du Règlement de la SFL sur l'octroi des licences (RL). Les deux procédures ont généré des retraits de points dans le cadre du championnat.

La Commission de discipline s'est penchée sur la manière de juger l'interruption du match du FC Aarau contre le FC Zurich suite à la panne de courant dans le stade. Elle a décidé de mandater une entreprise tierce externe et neutre pour une expertise succincte. Cette entreprise a constaté qu'aucune négligence dans le sens de l'art. 62 let. f du Règlement de jeu ne pouvait être imputée au FC Aarau. Pas question donc de déclarer un match perdu par forfait et, pour des raisons de compétences, l'affaire a été transmise au Comité de la SFL qui a été chargé de fixer une nouvelle date pour la rencontre.

Par ailleurs, une modification de l'art. 26 al. 3 RL est entrée en vigueur permettant d'abolir la différence entre des attestations «pas remises» et des attestations «pas remises à temps». Désormais, la remise trop tardive d'une attestation entraîne immédiatement des retraits de points.

On constate que la qualité des cas continue à augmenter. Les cas concernant la sécurité restent pratiquement inchangés.

La Commission des mutations a traité trois cas durant la saison 2016/17, ce qui correspond à une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Le nombre des cas est cependant resté à un niveau très bas sachant qu'en règle générale, les clubs parviennent à trouver un accord consensuel sur le montant des contributions de formation à verser. Ce nombre très bas de cas est un signal positif pour les conditions constructives en matière de formation en Suisse. Du même coup, ce faible nombre de litiges devrait encourager les clubs formateurs à poursuivre leur travail et à effectuer des investissements financiers dans la formation de la relève.

La Commission de qualification a été très peu sollicitée dans le cadre de la saison 2016/17, puisqu'elle n'a eu à juger que d'un seul cas. C'est naturellement moins que lors de la saison précédente (six cas). Quand bien même il s'agit peut-être là d'un hasard statistique, on est tenté d'y voir les effets de l'adoption du règlement de qualification révisé (adopté par l'Assemblée générale extraordinaire de la Swiss Football League le 2 juin 2016). Celui-ci a notamment eu pour conséquence de faciliter les procédures et de clarifier les questions qui peuvent conduire à l'intervention de la Commission.

Par rapport à l'année précédente, la charge de travail a diminué avec un total de 5 recours à traiter. Deux recours de la FC Wil 1900 SA contre deux décisions de retrait de points infligées par la Commission de discipline (CD) ont été réunis en une seule procédure, sachant que les deux infractions contre le Règlement sur l'octroi des licences auraient dû faire l'objet d'une seule décision globale. A ce motif, les sanctions ont été réduites à un retrait unique de 3 points.

Deux autres recours contre des sanctions disciplinaires ont été rejetés. Un recours contre une décision de la Commission des mutations (CM) a été en partie approuvé. La CM avait qualifié le délai de 30 jours figurant dans l'art. 181 al. 2 du Règlement de jeu ASF pour requérir une décision de la CM comme le délai de prescription dont le non-respect entraîne une non-entrée en matière sur la demande de fixation des contributions de formation, comme le libellé un peu flou du règlement peut éventuellement le laisser penser. Par contre, le Tribunal de recours a qualifié ce délai comme une prescription d'ordre et il est entré en matière sur la demande de dédommagement. On peut en effet également interpréter le délai cité ci-dessus pour saisir la CM dans le sens que le club qui veut saisir la CM peut le faire après l'expiration d'un délai de 30 jours après l'échéance de sa revendication, et ce afin d'accorder aux clubs concernés le temps nécessaire pour parvenir à un accord. Une modification du règlement, respectivement une tournure de phrase plus précise de cette disposition semble donc digne d'être examinée par l'ASF.

Durant la saison 2016/17, la Commission de conciliation de la SFL a traité 5 cas. Et au moins dans le cas d'un litige salarial, une conciliation a abouti. Au cours de la saison, la commission a dû se pencher sur un dossier très médiatique dans lequel la conciliation s'est avérée exceptionnellement délicate du fait des questions de procédure juridique coûteuses ainsi que de la barrière des langues. En fin de compte, cette procédure de conciliation n'a pas eu de succès et n'a abouti à aucun accord.

Pour la saison 2017/18, les contrats de travail standards pour les joueurs non amateurs ont été adaptés dans le sens que désormais, ce sont les tribunaux des prud'hommes ordinaires qui sont compétents pour les litiges relatifs au droit du travail. Jusqu'alors, et en vertu d'une clause d'arbitrage dans le contrat, le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) était – du moins formellement – seul compétent pour des litiges relevant des contrats de joueurs. Dans ce contexte, la saisine préalable de la Commission de conciliation était une étape intermédiaire obligatoire avant de passer devant le TAS, étape qui est désormais supprimée. On attend donc à l'avenir une diminution des cas portés devant la Commission de conciliation dont la saisine relève désormais de la libre décision des parties.

Valeur en milliers de CHF de toutes les amendes prononcées -19% par rapport à l'année précédente

86,0

Cas traités -3 par rapport à l'année précédente

28

Cas jugés: Commission des mutations +2 par rapport à l'année précédente

3

Cas jugés: Commission de qualification -5 par rapport à l'année précédente

1

Cas jugés matériellement Inchangé par rapport à l'année précédente

5

Recours admis dont 1 suite à la réunion de 2 procédures

2

Demandes de conciliation +1 par rapport à l'année précédente

5

Conciliations ayant abouti

1



JEAN-CLAUDE DONZÉ

Président de la Commission de formation
ASF/SFL

Quels ont été les événements et les évolutions les plus significatives lors de l'exercice 2016/17?

Sur proposition de la commission, le Comité de la SFL a attribué au mois de juin 2016 le label 1 à tous les 13 partenariats du football d'élite des juniors. Les partenariats recensent 98 équipes, 38 entraîneurs professionnels, 57 entraîneurs semi-professionnels subventionnés.

Comment jugez-vous le travail effectué par les clubs de la SFL en matière de promotion de la relève durant la saison 2016/17, aussi en comparaison des saisons précédentes?

Le succès du football suisse se mesure par sa capacité à former et/ou valoriser des jeunes talents auxquels les grandes équipes étrangères vont s'intéresser. Ce rapport montre qu'à ce jeu-là, les clubs de notre pays s'en sortent plutôt bien, voire très bien. Depuis 2009, les trois équipes les mieux classées de la RSL emploient généralement un plus fort pourcentage de joueurs formés dans le club que les autres. La formation c'est bien cela la clé du succès dans le contexte de notre pays.

Citez un exemple de succès de notre formation?

A la fin 2016, 48 joueurs suisses formés au pays évoluaient dans un championnat du Top 5 européen. Ce qui place la Suisse au 5^{ème} rang des pays exportateurs derrière la France, le Brésil, l'Argentine et l'Espagne. C'est un résultat d'ensemble exceptionnel pour un petit pays, ce qui démontre bien la qualité du travail accompli par les clubs, les partenariats, l'ASF et la SFL.

Partenariats
Inchangé par rapport à l'année précédente

13

Nombre d'équipes dans les partenariats

98

Quelles sont les principales nouveautés intervenues en 2016 dans notre système de formation?

Promotion de la relève-Critères d'efficacité

Durant 9 ans, le Trophée M21 a récompensé les clubs de SFL offrant le plus de temps de jeu aux jeunes talents. Mais avec ce système, seulement 3 équipes de Super League et 3 équipes de Challenge League étaient récompensées. Depuis cette saison, place désormais à un nouveau concept de formation intitulé Promotion de la relève/Critères d'efficacité, basé sur un système de calcul différent et doté de beaucoup plus d'argent. Désormais, les minutes de jeu ne sont plus déterminantes mais des points sont attribués aux clubs après un certain nombre de titularisations dans leur championnat respectif ou dans les sélections nationales M19 ou M21. Les critères d'efficacité dans le domaine de la promotion de la relève sont nés. A la fin de la saison 2016/17 tous les clubs de la SFL ont pu être récompensés, instaurant dès lors une égalité de traitement dans la mise en évidence des talents. En fin de saison 2016/17, la somme totale de CHF 750'000 a été répartie entre les deux ligues (jusqu'à présent trophée M21: CHF 200'000), montant qui a permis d'indemniser tous les clubs de la SFL pour leur travail de formation.

Footeco

Elargissement du staff pour être plus pointu dans le développement de Footeco au niveau national, dans le soutien des clubs et des régions, ainsi que dans la formation permanente des entraîneurs. Trois techniciens supplémentaires ont été engagés à temps partiel: un chef Footeco, un responsable des gardiens et enfin un instructeur ASF chargé de l'élaboration d'un guide méthodologique pour les catégories FE-12 à FE-14.

Label de formation

De nombreuses analyses ont été menées durant la saison par le GT Formation ASF/SFL pour aboutir à une réforme qui entrera en vigueur dès la saison 2017/18, parallèlement à l'introduction des Centres de performance de l'ASF. L'idée générale est de poursuivre le développement du football d'élite dans tout le pays, tout en proposant aux clubs professionnels un produit de qualité supérieure. L'entraînement spécifique des défenseurs a été introduit. De nombreux anciens internationaux ont partagé leurs compétences, afin de démarrer et développer ce projet d'une extrême importance pour l'avenir de notre football.

RÉTROSPECTIVE 2016/17

27
buts

Tour
2



L'ACTION DÉFENSIVE DE L'ANNÉE

27.11.2016, 13h54
FC Lausanne-Sport — BSC Young Boys (1-2)

Le défenseur de YB Kevin Mbabu lutte pour chaque ballon et s'engage à fond dans tous les duels. C'est avec cet état d'esprit que l'ex-junior du Servette FC s'arrache pour sauver un but apparemment tout fait du Lausannois Kwang Ryong Pak. L'action défensive de l'année!

CARLITOS MARQUE LE BUT DE L'ANNÉE 2016

11.12.2016, 15h00
FC Sion — FC Lucerne (3-1)

Avec Carlitos, le FC Sion possède dans ses rangs un véritable joyau. Son tir lointain pour le 2-0 contre le FC Lucerne est récompensé comme le «but de l'année 2016» lors de la SFL Award Night. Le Portugais s'impose face aux habitués buteurs Guillaume Hoarau (YB) et Marco Schneuwly (Lucerne).



NOUVEAU RECORD DE BUTS EN RAIFFEISEN SUPER LEAGUE

30./31.7.2016, 17h42
FC Lucerne — Grasshopper Club Zurich (4-3)

La 2^e journée de Raiffeisen Super League sourit aux attaquants: lors des 5 parties, pas moins de 27 goals sont inscrits, un nouveau record dans l'histoire de la SFL. Le 3-4 marqué par Caio contre le FC Lucerne tombe exactement à 17h42.

MOMENTS INOUBLIABLES

Rétrospective 2016/17

QUAND LE CAPITAINE FRONTINO CALME SES SUPPORTERS

11.12.2016, 16h13
FC Wohlen — FC Schaffhouse (4-0)

Ce n'est pas un bon dimanche après-midi pour le FC Schaffhouse. Après 58 minutes, le dernier de Brack.ch Challenge League perd 0-3 à Wohlen (score final 0-4) et se voit annuler un but pour hors-jeu après un tir sur la latte de Gianluca Frontino. Exaspérés, certains fans schaffhousois envoient des cornets en plastique remplis d'eau et des gobelets de bière en direction du gardien argovien Flamur Tahiraj. Porteur du brassard de capitaine depuis un mois, Frontino assume son rôle et s'en va discuter avec ses propres supporters. Avec succès pour apaiser la situation. L'action fair-play de la saison!



LE BUT DE SAUTHIER QUI FAIT LE TOUR DU MONDE

6.2.2017, 21h07
Servette FC — FC Zurich (2-1)

Anthony Sauthier marque contre le FC Zurich lors de la 19^e journée une reprise de volée qui fait le tour du monde et explose les vues sur les réseaux sociaux. Seule la vidéo sur le facebook de la SFL est visionnée plus de 12'000 fois. Un goal qui fera assurément bonne figure lors du choix du «SFL Best Goal 2017».

LE PREMIER DE L'AN 2000 DANS LA SFL

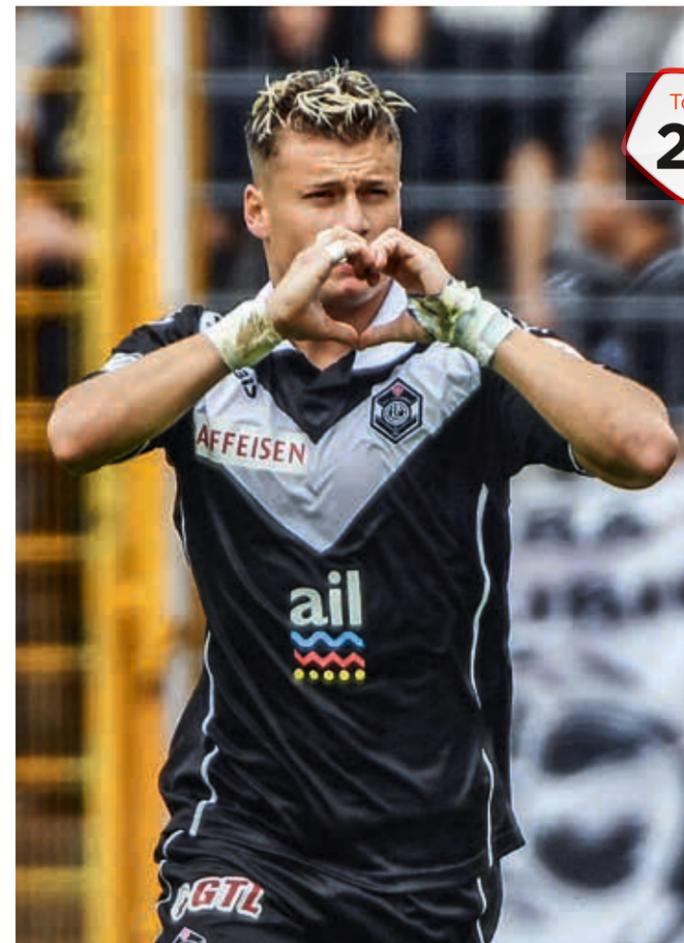
13.2.2017, 16h48
FC Wohlen — FC Aarau (1-2)

Le défenseur du FC Aarau Marco Corradi entre dans l'histoire de la Swiss Football League. Pas (encore) en raison de ses actions spectaculaires, mais uniquement pour son entrée en jeu à la 93^e minute lors du derby face au FC Wohlen. Corradi devient ainsi le premier joueur de l'an 2000 à participer à une rencontre de la SFL.

ALIOSKI AUTEUR DU 3^E «HAT-TRICK» LE PLUS RAPIDE EN SUPER LEAGUE

9.4.2017, 14h10
FC Lugano — FC Sion (4-2)

L'attaquant du FC Lugano Ezgjan Alioski réussit le «hat-trick» le plus rapide de la saison en inscrivant 3 buts en l'espace de 8 minutes. Depuis la création de la Super League en 2003, seuls deux joueurs réalisent cette performance plus rapidement: le Servettien Mohamed Kader avec 3 goals en 6 minutes en 2003/04 (contre YB/4-1) et le Saint-Gallois Goran Karanovic en quelques secondes supplémentaires en 2014/15 (face au FC Aarau/5-1).



PREMIERS PAS OFFICIELS AU LIPO PARK DE SCHAFFHOUSE

25.2.2017, 19h00
FC Schaffhouse — FC Winterthur (2-1)

Le LIPO Park est le 9^e nouveau stade inauguré depuis la création de la Swiss Football League en 2003. Le match d'ouverture se dispute devant 7'727 spectateurs et le FC Schaffhouse y demeure invaincu durant 8 journées avant un revers contre le FC Zurich lors de la 35^e ronde (0-4). Cela n'empêche pas la troupe de Murat Yakin d'être la meilleure formation du printemps en BCL avec 38 points.

LE BRÜGGLIFELD DANS LE NOIR

13.3.2017, 20h33
FC Aarau — FC Zurich (arrêté)

Après seulement 27 secondes, l'éclairage du Brügglifeld lâche et plonge dans le noir les joueurs du FC Aarau et du FC Zurich. Le match doit être arrêté définitivement. Les deux clubs n'ayant pas de parts de responsabilités dans cet incident, la rencontre est refixée à nouveau et le 4 mai les Zurichois l'emportent 3-1.



LE TROISIÈME BUT LE PLUS RAPIDE DANS LA SWISS FOOTBALL LEAGUE

14.5.2017, 16h00
BSC Young Boys — FC Lucerne (4-1)

Miralem Sulejmani marque pour le BSC Young Boys dès la 12^e seconde face au FC Lucerne. L'ailier serbe devient ainsi le troisième buteur le plus rapide dans l'histoire de la Swiss Football League (depuis 2003). Moussa Konaté (Sion/10 secondes) et Diego Quintero (Bellinzona/11 secondes) ont fait encore mieux.



Tour
32

LE FC ZURICH FÊTE SA REMONTÉE IMMÉDIATE

3.6.2017, 19h37
FC Zurich — FC Wohlen (3-0)

Le FC Zurich relève avec brio son principal véritable objectif de la saison, à savoir le retour immédiat dans l'élite. Le FCZ s'installe en tête de Brack.ch Challenge League dès la 3^e journée et ne quitte plus cette position synonyme de promotion. Les hommes d'Uli Forte officialisent leur ascension après un nul 1-1 contre le Servette FC lors de la 33^e journée. La fête, avec la remise du trophée de BCL, se déroule toutefois après la dernière ronde et un ultime succès 3-0 face au FC Wohlen.



Tour
36



LE TITRE LE PLUS RAPIDE DANS L'ÈRE DE LA SFL

28.4.2017, 21h35
FC Lucerne — FC Bâle (1-2)

Le FC Bâle décroche son 8^e titre de champion consécutif (nouveau record) avec la manière et dans un temps record. Les Rhénans assurent leur sacre après 30 des 36 journées. Depuis la création de la Swiss Football League en 2003, jamais un champion n'avait été connu aussi tôt. Le FC Bâle réussit l'exploit de mener le championnat de Raiffeisen Super League lors de l'intégralité des 36 journées.

MOMENTS INOUBLIABLES Rétrospective 2016/17



RAIFFEISEN SUPER LEAGUE

Au terme de la saison 2016/17, le FC Bâle s'est arrogé son 8^e titre de champion de Suisse consécutif! L'équipe bâloise a passé 71 journées de suite comme leader en Raiffeisen Super League: la saison précédente (2015/16), le FCB avait pris la tête après la 2^e journée, la conservant jusqu'au bout. Et cette saison 2016/17, l'équipe, dirigée par Urs Fischer, restait seule et unique leader du début — un 3-0 face au FC Sion — à la fin — 4-1 contre St-Gall. Seconde saison pour l'entraîneur Fischer, puisqu'il n'y en aura pas de 3^e pour lui.

Le 7 avril 2017, juste avant la 27^e journée, l'Assemblée générale extraordinaire du club approuvait la passation des pouvoirs à Bernhard Burgener. Le Haut-Valaisan reprenait la majorité de la FC Basel Holding AG, qui, de son côté, détient 75% des actions du FC Basel 1893 AG, regroupant les activités du football professionnel. Trois jours plus tard, lundi 10 avril, le nouveau directoire annonçait vouloir se lancer dans la nouvelle saison avec un nouvel entraîneur. Il restait 9 journées à disputer, mais le futur ex-entraîneur Fischer et son équipe sont restés intraitables.

Vendredi 28 avril, après la 30^e journée (succès 2-1 à Lucerne), le FCB s'adjugeait le titre à 6 journées de la fin. Seydou Doumbia avait ouvert le score et sera couronné Roi des buteurs (20 buts/contre 18 à Guillaume Hoarau/YB), au soir de l'ultime journée, vendredi 2 juin 2017. L'ère Bernhard Heusler (président)/Georg Heitz (directeur sportif), prenait fin avec ce 8^e trophée de champion consécutif. Quatre fois, le dauphin s'appelait YB; GC (2x), Lucerne et le FC Zurich étant les autres vice-champions de l'ère de domination du FC Bâle, qui dure depuis 2009/10.

Le BSC Young Boys a été inamovible 2^e de Raiffeisen Super League, de la 15^e à la 36^e journée. L'équipe d'Adi Hütter terminait certes à 17 longueurs des champions rhénans, mais aussi 16 points devant le 3^e, le FC Lugano, la surprise de la saison. Juste après la reprise de la 2^e phase du championnat, les «Bianconeri» pointaient à l'avant-dernière place (9^e), un point devant le futur relégable. Or, dans les 17 journées restantes, seul le champion Bâle obtenait un petit point de plus que les Tessinois, YB leur concédant 4 points. Avec Lugano, le FC Sion (4^e) et le FC Lucerne (5^e) obtenaient leur ticket pour l'Europa League; Lugano pour la phase de groupes, les deux autres pour les qualifications. La lutte a été indécise jusqu'à la fin. Le FC Sion a raté deux occasions de se qualifier directement pour la phase de groupe:

d'abord en perdant pour la première fois de son histoire la finale de la Coupe — 0-3 contre le champion Bâle, auteur du doublé (25 mai) — puis, en ne remportant pas l'ultime match de championnat de la saison contre GC (1-1).

L'autre moitié de la Raiffeisen Super League était concernée longtemps par la lutte pour le maintien. Souffrant un championnat serré derrière Bâle et YB. Le FC Thoune (finalement 6^e) se mettait à l'abri de la relégation à la 33^e journée et disait adieu à l'Europa League à la 35^e! Constat valable pour St-Gall (7^e) et pour GC (finalement 8^e). Le sauvetage de Lausanne, encore 2^e après 11 journées, et la relégation de Vaduz devenaient réalité à la 35^e et avant-dernière journée seulement. Les Liechtensteinois avaient traîné à la dernière place dès la 13^e journée (hormis la 24^e, après un succès 2-1 chez GC).

BRACK.CH CHALLENGE LEAGUE

Après sa relégation inattendue (2015/16), le FC Zurich a réalisé le retour immédiat en Raiffeisen Super League. Les Zurichois d'Uli Forte ont fait cavaliers seuls, leaders inamovibles depuis la 3^e journée. Tout juste si le champion de Brack.ch Challenge League a perdu un duel de prestige à distance avec le champion de Raiffeisen Super League: les Zurichois ont glané 85 points, alors que les Bâlois en ont obtenu 86 (le meilleur total de leurs 8 titres de rang). C'est la 33^e des 36 journées qui a apporté la décision: les Zurichois, bien que tenus en échec (1-1), chez eux par Servette (3^e final), profitaient de la défaite de Xamax, battu à Schaffhouse (2-1).

Comme l'année précédente (avec la disparition du FC Bienne), la relégation ne s'est pas faite sur le terrain. Le FC Wil — abandonné en février par ses investisseurs turcs — a fini sportivement 10^e et dernier, notamment avec une série de 20 matchs comportant 1 seul succès. Mais, le FC Le Mont, 9^e sportivement parlant, laissait sa place dans le football professionnel, de son propre gré.

HOARAU ET NSAME: MEILLEURS JOUEURS 2016

Guillaume Hoarau (BSC Young Boys) et Jean-Pierre Nsame (Servette FC) ont été honorés comme meilleurs joueurs 2016, respectivement de Raiffeisen Super League et de Brack.ch Challenge League, lors de la 4^e SFL Award Night. D'ailleurs, les francophones ont enlevé toutes les distinctions individuelles.

- 1 Tour de chant d'un artiste inattendu: «Guillaume and Friends»
- 2 Jean-Pierre Nsame avec son trophée de «Best Player 2016» de Brack.ch Challenge League
- 3 Martina Voss-Tecklenburg, coach de l'équipe de Suisse féminine
- 4 Fredy Bickel, Ancillo Canepa, Beat Schlatter et Peter Luisi
- 5 Le suspense s'est prolongé au «baby-foot»

Deux Français ont dominé les catégories des meilleurs joueurs de l'année 2016 de la SFL (Swiss Football League). Guillaume Hoarau (BSC Young Boys) et Jean-Pierre Nsame (Servette FC) ont en effet été désignés «meilleurs joueurs 2016» par le jury de spécialistes, composé de la totalité des capitaines et des entraîneurs des 20 clubs de SFL, ainsi que des coaches des sélections nationales de l'Association Suisse de Football (ASF), et d'un panégyrique de journalistes spécialisés.

Le Réunionnais Guillaume Hoarau, buteur patenté des Young Boys bernois, a même été récompensé par un deuxième trophée: outre celui de meilleur joueur de Raiffeisen Super League, l'artiste français – il était également dans la partie récréative de la soirée, avec son orchestre «Guillaume and Friends» – a été honoré comme «Mon joueur 2016» par les supporters de Suisse. Pas moins de 50'000 internautes ont pris part à cette élection sur le site Blick.ch.

Réussite instantanée de Nsame

Jean-Pierre Nsame n'est arrivé en Suisse qu'après le début du championnat 2016/17. Moins de 4 mois, pour une année entière, lui ont cependant suffi pour convaincre le jury de ses immenses qualités. Le tricolore d'origine camerounaise n'a pourtant

disputé que 14 des 32 matchs de Brack.ch Challenge League de 2016. Avec 10 buts et 3 assists, il est néanmoins à considérer comme l'un des principaux responsables du bon retour du néo-promu Servette FC en Brack.ch Challenge League (5^e place après le 1^{er} tour de la saison 2016/17).

On retrouve bien entendu Hoarau et Nsame dans l'«équipe de l'année», effectivement de RSL et BCL. Dans la catégorie, appelée désormais «SAFP Golden 11» (jadis: Raiffeisen Super League Dream Team), entraînent en ligne de compte également les voix attribuées par des joueurs professionnels de notre championnat, dans le cadre de la collaboration avec la SAFP (Swiss Association of Football Players), l'association des joueurs professionnels.

L'ascension irrésistible de Fabio Celestini

Autre titre à prendre le chemin de la Romandie depuis Lucerne – où s'est déroulée la 4^e SFL Award Night –, celui de «SFL Best Coach», qui a échoué à l'entraîneur du FC Lausanne-Sport, Fabio Celestini. L'ancien international helvétique (35 sélections et notamment un but très important en Irlande) a pris les commandes du LS en mars 2015, comme successeur sur le banc de Marco Simone, réussissant à ramener le FC Lausanne-Sport en RSL, après deux ans passés en BCL. L'équipe



de Fabio Celestini a enchaîné par de bonnes performances en ligue supérieure, les néo-promus présentant un football plein d'audace.

La Romandie encore à l'honneur

Le quatrième lauréat individuel de la soirée parle, lui aussi, français: le demi Denis Zakaria a triomphé dans la catégorie «SFL Best Youngster» (meilleur espoir SFL). L'ancien Servettien Zakaria avait déjà été nommé l'année précédente, mais c'est Shani Tarashaj (Grasshopper Club/aujourd'hui Everton) qui l'avait alors emporté.

Carlitos et son tir imparable

Le dernier trophée individuel prend également le chemin de la Suisse romande. En l'occurrence, Carlitos vaut au FC Sion, le «but le plus spectaculaire» de l'an 2016. Son tir de la 18^e journée de la saison 2016/17 signifiait le 2-0 des Valaisans face au FC Lucerne. Les fans de foot et le jury des spécialistes ont été quasi unanimes pour désigner ce but comme le «SFL Best Goal 2016». Carlitos a été, en outre, sélectionné dans le «SAFP Golden 11».

«Peut-être encore le prix du meilleur chanteur?»

Telle était la réponse du double-récompensé de la 4^e SFL Award-Night, Guillaume Hoarau, à la question de savoir quelle trophée, il aurait encore aimé remporter





**«Moins de fioritures
qu'en Bundesliga.
Mais plus de football
à mes yeux.»**

Marcel Reif, commentateur légendaire de la TV allemande et nouvel expert de Teleclub, sur la comparaison entre Bundesliga et Raiffeisen Super League



- 6 Carlitos, heureux de sa distinction pour le «Best Goal 2016»
- 7 Marcel Reif et Gilbert Gress avec la présentatrice Claudia Lässer
- 8 Urs Kluser (FIFA), Fabrice Jouhaud (FIFA Chief Communications Officer), Fatma Samoura (Secrétaire générale FIFA), Marco Villiger (Juriste en chef FIFA et Secrétaire général remplaçant) avec fils
- 9 Rayonnants: Urs Fischer et Bernhard Heusler
- 10 Les hôtes d'un soir: Heinrich Schifferle, Président SFL, et Claudius Schäfer, CEO SFL, avec les présentatrices Claudia Lässer et Melanie Winiger

LES VAINQUEURS



«Best Player 2016», «Mon joueur»
Raiffeisen Super League

Guillaume Hoarau
BSC Young Boys



«Best Youngster 2016»
Swiss Football League

Denis Zakaria
BSC Young Boys



«Best Goal 2016»
Swiss Football League

Carlitos
FC Sion



«Best Player 2016»
Brack.ch Challenge League

Jean-Pierre Nsame
Servette FC



«Best Coach 2016»
Swiss Football League

Fabio Celestini
FC Lausanne-Sport

D'AUTRES LAURÉATS

AWARD

«SAFP Golden 11 2016»
Raiffeisen Super League

«Dream Team 2016»
Brack.ch Challenge League

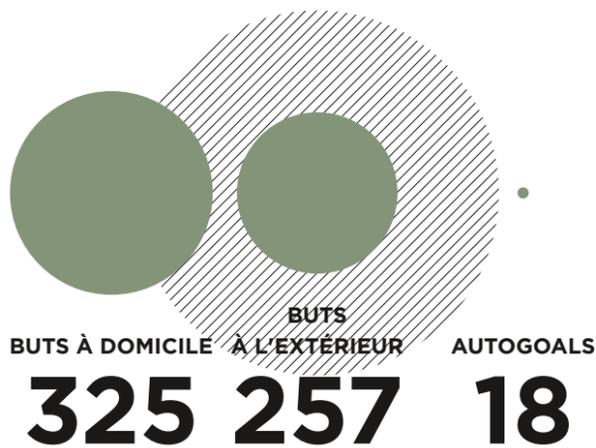
VAINQUEURS

Vaclik Bâle, Lang Bâle, Suchy Bâle,
Ziegler Sion, Lecjaks YB, Alioski Lugano,
Zakaria YB, Delgado Basel, Carlitos Sion,
Schneuwly Lucerne, Hoarau YB

Vanins FCZ, Brunner FCZ, Nef FCZ,
Kecojevic FCZ, Voser FCZ, Winter FCZ,
Buff FCZ, Kukeli FCZ, Nuzzolo Xamax,
Karlen Xamax, Nsame Servette

BUTS

582 BUTS



PENALTIES SIFFLÉS

51



JOUEUR AYANT MARQUÉ
LE PLUS GRAND NOMBRE
DE BUTS



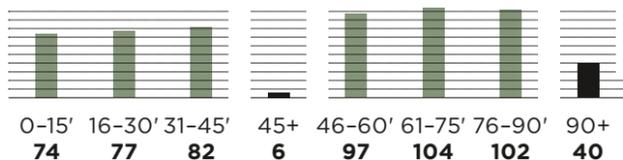
Seydou Doumbia
FC Bâle
20 Buts

JOUEUR AVEC
LE PLUS GRAND NOMBRE
DE TIRS AU BUT



Ezgjan Alioski
FC Lugano
59 Tirs au but

NOMBRE DE BUTS PAR TRANCHE



MATCH LE PLUS PROLIFIQUE



JOUEUR POSSÉDANT LE MEILLEUR
POURCENTAGE DE BUTS MARQUÉS PAR ÉQUIPE

31%

Ezgjan Alioski, FC Lugano

JOUEURS / GARDIENS / TEAMS

NATIONALITÉS



LE TOP-3 DES NATIONS AYANT FOURNI LE PLUS DE JOUEURS

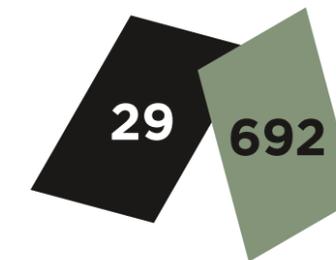


JOUEUR LE PLUS ÂGÉ/LE BENJAMIN

80 / 99

Theofanis Gekas / **Ambrosio Da Costa**
FC Sion / FC Sion

TOTAL CARTONS JAUNES/ROUGES



JOUEUR LE PLUS SOUVENT VICTIME DE FAUTES

Ezgjan Alioski



FC Lugano
105 Fautes

JOUEUR LE PLUS UTILISÉ

Marco Aratore

FC Saint-Gall
36 Matches (2'905 Minutes)

GARDIEN AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE
DE BLANCHISSAGES

Thomas Vaclik

FC Bâle, 12 Matches

LE GARDIEN AU PLUS GRAND NOMBRE
DE SAUVETAGES

Daniel Lopar
FC Saint-Gall
133 Sauvetages
73% d'arrêts



ÉQUIPE AYANT RÉCOLTÉ
LE PLUS DE CARTONS

86



L'ÉQUIPE AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE
D'OCCASIONS DE BUT

220

SPECTATEURS

LA MEILLEURE AFFLUENCE

31'120

4-1, Tour 3, 06.08.2016



TOTAL SPECTATEURS

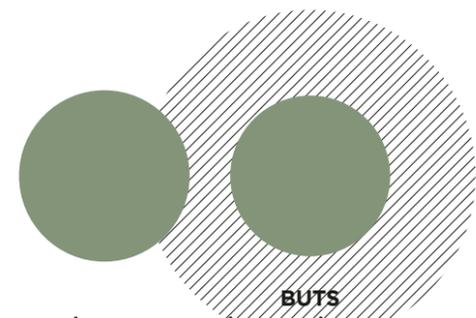
1'789'873

SPECTATEURS PAR MATCH Ø

9'944

BUTS

529 BUTS



PENALTIES SIFFLÉS

48

40

Penalties transformés

JOUEUR AYANT MARQUÉ
LE PLUS GRAND NOMBRE
DE BUTS



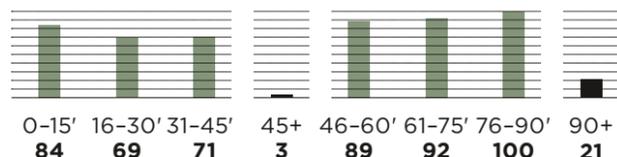
Jean-Pierre Nsame
Servette FC
23 Buts

JOUEUR AVEC
LE PLUS GRAND NOMBRE
DE TIRS AU BUT



Raphaël Nuzzolo
Neuchâtel Xamax FCS
45 Tirs au but

NOMBRE DE BUTS PAR TRANCHE



MATCH LE PLUS PROLIFIQUE



JOUEUR POSSÉDANT LE MEILLEUR
POURCENTAGE DE BUTS MARQUÉS PAR ÉQUIPE

42%

Jean-Pierre Nsame, Servette FC

JOUEURS / GARDIENS / TEAMS

NATIONALITÉS



LE TOP-3 DES NATIONS AYANT FOURNI LE PLUS DE JOUEURS



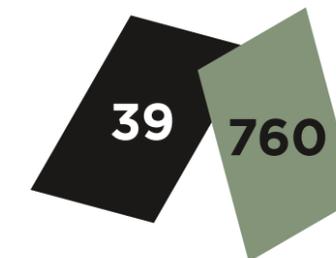
JOUEUR LE PLUS ÂGÉ/LE BENJAMIN

80 / 00

Andris Vanins
FC Zurich

Christopher Lungoyi
Servette FC

TOTAL CARTONS JAUNES/ROUGES



JOUEUR LE PLUS SOUVENT VICTIME DE FAUTES

Faruk Gül

FC Schaffhouse
82 Fautes



JOUEUR LE PLUS UTILISÉ

Mike Gomes

Neuchâtel Xamax FCS
36 Matches (3'240 Minutes)

GARDIEN AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE
DE BLANCHISSAGES

Andris Vanins

FC Zurich, 15 Matches

LE GARDIEN AU PLUS GRAND NOMBRE
DE SAUVETAGES

David von Ballmoos
FC Winterthur
138 Sauvetages
71% d'arrêts



ÉQUIPE AYANT RÉCOLTÉ
LE PLUS DE CARTONS



102

L'ÉQUIPE AVEC LE PLUS GRAND
NOMBRE D'OCCASIONS DE BUT



231

SPECTATEURS

LA MEILLEURE AFFLUENCE

14'455

3-0, Tour 36, 03.06.2017



TOTAL SPECTATEURS

505'117

SPECTATEURS PAR MATCH Ø

2'806



CLASSEMENTS 2016/17

Raiffeisen Super League

CLASSEMENT FINAL 2016/17

| CLUB | MATCHES | V | N | D | BUTS | POINTS |
|----------------------------|---------|----|----|----|-------|--------|
| 1. FC BASEL 1893 | 36 | 26 | 8 | 2 | 92-35 | 86 |
| 2. BSC YOUNG BOYS | 36 | 20 | 9 | 7 | 72-44 | 69 |
| 3. FC LUGANO | 36 | 15 | 8 | 13 | 52-61 | 53 |
| 4. FC SION | 36 | 15 | 6 | 15 | 60-55 | 51 |
| 5. FC LUZERN | 36 | 14 | 8 | 14 | 62-66 | 50 |
| 6. FC THUN | 36 | 11 | 12 | 13 | 58-63 | 45 |
| 7. FC ST. GALLEN | 36 | 11 | 8 | 17 | 43-57 | 41 |
| 8. GRASSHOPPER CLUB ZÜRICH | 36 | 10 | 8 | 18 | 47-61 | 38 |
| 9. FC LAUSANNE-SPORT | 36 | 9 | 8 | 19 | 51-62 | 35 |
| 10. FC VADUZ | 36 | 7 | 9 | 20 | 45-78 | 30 |

■ Relégation V: Victoire N: Nul D: Défaite



MEILLEURS BUTEURS 2016/17

| JOUEUR | CLUB | BUTS |
|---------------------|----------------|------|
| 1. SEYDOU DOUMBIA | FC BASEL 1893 | 20 |
| 2. GUILLAUME HOARAU | BSC YOUNG BOYS | 18 |
| 3. EZGJAN ALIOSKI | FC LUGANO | 16 |
| 4. DEJAN SORGIC | FC THUN | 15 |
| CHADRAC AKOLO | FC SION | 15 |

PROMOTION DE LA RELÈVE 2016/17

| CLUB | POINTS |
|----------------------------|--------|
| 1. FC LAUSANNE-SPORT | 30 |
| 2. FC LUZERN | 24 |
| 3. FC ST. GALLEN | 24 |
| 5. BSC YOUNG BOYS | 20 |
| 6. GRASSHOPPER CLUB ZÜRICH | 19 |
| 8. FC SION | 14 |
| 9. FC THUN | 14 |
| 15. FC BASEL 1893 | 7 |
| 16. FC LUGANO | 7 |
| 17. FC VADUZ | 6 |

TROPHÉE FAIR-PLAY 2016/17

| CLUB | NOMBRE JAUNES | NOMBRE JAUNE/ROUGE | NOMBRE ROUGE | BONUS-MALUS | POINTS FAIR-PLAY |
|------------------|---------------|--------------------|--------------|-------------|------------------|
| 1. FC BASEL 1893 | 45 | 1 | 0 | -11,75 | 36,25 |
| 2. FC THUN | 61 | 2 | 1 | -26,25 | 45,75 |
| 3. FC LUZERN | 67 | 2 | 0 | -18,50 | 54,50 |

Carton jaune: 1 point de pénalité / Carton jaune-rouge: 3 points de pénalité /
Carton rouge: 5 points de pénalité / Bonus/malus pour comportement général des clubs

Promotion de la relève

La saison 2016/17 présentait un nouveau système d'encouragement de la relève, nommé «Promotion de la relève». Dans le nouveau système de calcul mis en place, tous les clubs — aussi bien de RSL que de BCL — alignant des joueurs de moins de 21 ans, suisses ou formés en Suisse (pour la saison 2016/17: millésime 1995 ou plus jeune) reçoivent des points.

En figurant dans le onze de départ, un joueur peut obtenir 8, 6 ou 4 points pour son club, selon le nombre de ses apparitions dans l'équipe titulaire et grâce à des apparitions dans le onze de base des équipes de Suisse M19 ou M21 (avec 1 ou 2 points).

Tout au long de la saison 2016/17, 106 joueurs au total ont satisfait aux critères — 46 en RSL, 60 en BCL. La dotation totale était de CHF 750'000.

Le lauréat principal est le FC Lausanne-Sport, grâce à 5 joueurs issus de la relève, dont Samuele Campo (aligné dans le onze de départ à 29 reprises), Olivier Custodio (24) et Jordan Lotomba (20). Les Vaudois empochent finalement près de CHF 85'000 de bonus. Trois équipes se partagent la 2^e place: le FC Lucerne, le FC St-Gall et le FC Wohlen, qui peuvent s'enorgueillir, chacun, de près de CHF 68'000.

Le nouveau système récompense financièrement tous les clubs pour faire jouer leurs jeunes éléments. Jusqu'à présent, avec le Trophée M21, seules les trois meilleures formations étaient récompensées. En outre, le nouveau concept a permis d'augmenter la dotation de CHF 200'000 à CHF 750'000 — cette saison 2017/18, la dotation sera même portée à un million de francs.



CLASSEMENTS 2016/17

Brack.ch Challenge League

CLASSEMENT FINAL 2016/17

| CLUB | MATCHES | V | N | D | BUTS | POINTS |
|------------------------|---------|----|----|----|-------|--------|
| 1. FC ZÜRICH | 36 | 26 | 7 | 3 | 91-30 | 85 |
| 2. NEUCHÂTEL XAMAX FCS | 36 | 22 | 7 | 7 | 66-36 | 73 |
| 3. SERVETTE FC | 36 | 18 | 8 | 10 | 55-43 | 62 |
| 4. FC SCHAFFHAUSEN | 36 | 16 | 3 | 17 | 64-59 | 51 |
| 5. FC AARAU | 36 | 13 | 6 | 17 | 57-64 | 45 |
| 6. FC WINTERTHUR | 36 | 11 | 8 | 17 | 45-62 | 41 |
| 7. FC WOHLLEN | 36 | 12 | 3 | 21 | 42-60 | 39 |
| 8. FC CHIASSO | 36 | 9 | 10 | 17 | 43-63 | 37 |
| 9. FC LE MONT LS* | 36 | 8 | 11 | 17 | 31-54 | 35 |
| 10. FC WIL 1900** | 36 | 10 | 7 | 19 | 35-58 | 34 |

■ Promotion ■ Relégation V: Victoire N: Nul D: Défaite

* Sans licence pour la saison 2017/18 (relégué)

** Retrait de 3 points pour violations du règlement des licences de la SFL



MEILLEURS BUTEURS 2016/17

| JOUEUR | CLUB | BUTS |
|----------------------|---------------------|------|
| 1. JEAN-PIERRE NSAME | SERVETTE FC | 23 |
| 2. RAPHAËL NUZZOLO | NEUCHÂTEL XAMAX FCS | 18 |
| GAËTAN KARLEN | NEUCHÂTEL XAMAX FCS | 18 |
| 4. SHKELQIM DEMHASAJ | FC SCHAFFHAUSEN | 17 |

PROMOTION DE LA RELÈVE 2016/17

| CLUB | POINTS |
|---------------------|--------|
| 4. FC WOHLLEN | 24 |
| 7. FC CHIASSO | 16 |
| 10. NE XAMAX FCS | 12 |
| 11. FC WINTERTHUR | 12 |
| 12. FC LE MONT LS | 10 |
| 13. FC SCHAFFHAUSEN | 10 |
| 14. SERVETTE FC | 9 |
| 18. FC AARAU | 4 |
| 19. FC WIL 1900 | 4 |
| 20. FC ZÜRICH | 1 |

TROPHÉE FAIR-PLAY 2016/17

| CLUB | NOMBRE JAUNES | NOMBRE JAUNE/ROUGE | NOMBRE ROUGE | POINTS FAIR-PLAY |
|------------------------|---------------|--------------------|--------------|------------------|
| 1. FC ZÜRICH | 56 | 0 | 2 | 66 |
| 2. FC WOHLLEN | 72 | 1 | 0 | 75 |
| 3. NEUCHÂTEL XAMAX FCS | 69 | 0 | 2 | 79 |

Carton jaune: 1 point de pénalité / Carton jaune-rouge: 3 points de pénalité /
Carton rouge: 5 points de pénalité

Trophée fair-play

Le classement du Trophée fair-play est établi sur la base de points de pénalité, résultant des avertissements (un carton jaune = 1 point de pénalité), des expulsions suite à deux cartons jaunes dans le même match (3) et des expulsions directes (5). En RSL intervient, en outre, un système de bonus-malus des inspecteurs des matchs, ayant trait au comportement général des clubs. Les points de pénalité sont additionnés, alors qu'on en déduit les points de bonus. L'équipe présentant du plus petit nombre de points l'emporte.

Champion de Suisse, le FC Bâle remporte également le Trophée du fair-play, avec 36,25 points de pénalités, devançant le vainqueur de l'édition précédente, le FC Thoune (45,75) et le FC Lucerne (54,50). En BCL, c'est le promu FC Zurich, qui s'impose avec 66 points de pénalité. Suivent le FC Wohlen (75) et Neuchâtel Xamax FCS (79).

Le trophée est doté de CHF 100'000, aussi bien pour la RSL que la BCL. Chaque vainqueur est gratifié de CHF 50'000, les 2^{es} de CHF 30'000 et les 3^{es} de CHF 20'000.

COUPES EUROPÉENNES

Résumé sportif

FC BÂLE (1.)

Champion de Suisse 2016, le FC Bâle était directement qualifié pour la phase de groupe de la Ligue des Champions, où il a eu affaire à des adversaires comme Arsenal et le PSG, Ludogorets Razgrad complétant son groupe. Un but de Renato Steffen (79^e) sauvait le nul du FCB, lors de la 1^{re} journée, face au champion de Bulgarie. Assurément une déception. Suivaient 3 défaites – deux fois contre le PSG (0-3 et 1-2) et une à Londres, contre Arsenal (0-2). Au match retour en Bulgarie, les Bâlois n'ont pas réussi à remporter le succès indispensable, devant se contenter du 0-0. Avant le dernier match déjà, ils se trouvaient écartés de la qualification pour les huitièmes de finale. Pire, en s'inclinant 1-4 contre Arsenal, lors de la 6^e et dernière journée, Bâle terminait dernier du groupe, même pas repêché pour la Ligue Europa. C'était la première fois depuis 2009/10 que le FCB n'était pas présent au niveau européen au printemps.

Total des points pour le classement quinquennal de l'UEFA: 6,0

BSC YOUNG BOYS (2.)

Les Young Boys, vice-champions de Suisse, sont entrés dans la compétition au 3^e tour de qualification de la Ligue des Champions. A l'aller, les Bernois s'inclinaient en Ukraine, face à Chakhtar Donetsk (0-2). Avec une performance de choix, YB s'est imposé, lui aussi, 2-0 au retour, le match allant au bout du suspense, Young Boys passant aux tirs au but. Les Bernois perdaient le match aller du barrage, pourtant assez équilibré, par 1-3 à domicile face à Borussia Mönchengladbach. En Allemagne, fini le rêve de la Ligue des Champions, YB se faisant étriller 1-6. Les Young Boys se consolait avec leur qualification pour la phase de groupe de l'Europa League, bouclant leur programme de 6 matchs avec 2 victoires, autant de nuls et de défaites, face à Olympiakos Pirée, APOEL Nicosie et FK Astana. Avec 8 points, YB se retrouvait à égalité avec le club grec, mais était éliminé aux rencontres directes par Olympiakos (1-1 au Pirée, mais défaite 0-1 au Stade de Suisse).

Total des points pour le classement quinquennal de l'UEFA: 7,0

FC LUCERNE (3.)

Une nouvelle fois, l'aventure européenne du FC Lucerne s'est arrêtée dès son entrée en lice dans la compétition, la qualification pour l'Europa League. Il faut avouer que l'adversaire, au nom certes peu connu, était de taille, puisque issu de la série A italienne: Sassuolo Calcio, l'une des surprises du championnat transalpin. Marco Schneuwly ouvrait pourtant le score pour les Suisses, après 8 minutes déjà. Mais le FC Lucerne devait finalement concéder le nul 1-1 à domicile. Au retour, en Reg-

gio Emilia, Lucerne encaissait rapidement un but (19^e), puis le 2-0 sur penalty (39^e), accompagné d'un carton rouge pour Costa. La messe était dite. Sassuolo l'emportait finalement 3-0, notamment avec deux buts de son international espoirs Berardi, qui avait déjà égalisé à l'aller sur penalty.

Total des points pour le classement quinquennal de l'UEFA: 0,5

GRASSHOPPER CLUB ZÜRICH (4.)

4^e du championnat 2015/16, le Grasshopper Club entrait en lice dès le 2^e tour de la qualification de l'Europa League. Les Zurichoï franchissaient l'obstacle des Islandais du KR Reykjavík, avec un nul (3-3) obtenu en Islande, puis un succès à domicile (2-1). A noter que le malheur des Islandais est venu d'un de leurs compatriotes évoluant avec GC: Sigurjónsson inscrivant les deux buts. L'adversaire au tour suivant – Apollon Limassol – semblait à la portée de GC. Suisses, puis Chypriotes remportaient leur match à domicile sur le même score (2-1). Il fallait donc en passer par la case prolongation sur l'île méditerranéenne. Après 101 minutes, le sort paraissait sourire à Apollon, avec le 3-1. Or, les événements allaient se précipiter: GC marquait encore deux fois, aux 103^e et 121^e minutes, se qualifiant pour les barrages. Mais face à Fenerbahçe Istanbul, les Zurichoï n'avaient plus voix au chapitre, s'inclinant avec un score total de 0-5.

Total des points pour le classement quinquennal de l'UEFA: 3,0

FC ZURICH (VAINQUEUR DE LA COUPE)

Vainqueur de la Coupe de Suisse 2016, le FC Zurich accédait directement à la phase de groupe de l'Europa League, nonobstant sa relégation de Raiffeisen Super League en Brack.ch Challenge League. Face aux équipes de Villareal (Espagne), Osmanlispor Ankara (Turquie) et Steaua Bucarest (Roumanie), les Zurichoï s'en sont sortis honorablement, battant notamment au Letzigrund – avec un Schönbächler étincelant – le vainqueur final de leur groupe, Osmanlispor (2-1), et obtenant encore 3 nuls (2 contre Bucarest/1-1 et 0-0, un face à Villareal/1-1). Le FCZ (6 points) terminait 3^e de son groupe, mais n'était pas qualifié pour les seizièmes de finale.

Total des points pour le classement quinquennal de l'UEFA: 5,0



En haut: FC Bâle – Ludogorets. Les Bulgares ont signifié ses limites au FCB. La barre était trop élevée pour le champion de Suisse. L'image TV ne montre qu'une partie du terrain.

En bas: YB – Olympiacos. YB s'est bien battu en Ligue Europa, mais l'équipe du Pirée a signifié la fin des espoirs bernois.

EXPLICATIONS SUR LE CLASSEMENT UEFA DES CLUBS PAR PAYS

L'UEFA établit des classements par coefficient des clubs – par clubs et par pays – sur la base des résultats obtenus par les clubs durant les cinq précédentes saisons en Ligue des Champions et Europa League. Le classement des clubs par pays attribue le nombre de places de chaque ligue dans les compétitions par clubs et précise à quel stade de l'épreuve ses clubs entrèrent en lice. Chaque saison, on additionne les points obtenus par chaque club et les bonifications en cas de qualification pour une étape suivante. En fin de saison, le total des points est divisé par le nombre de clubs participants du pays, ce qui donne la valeur par saison.

Cette valeur par saison, additionnée aux 4 saisons précédentes, donne le coefficient UEFA (valeur sur 5 ans). Chaque année, le millésime le plus ancien est remplacé par le plus récent. Le classement ainsi arrêté ne sera pas déterminant pour la saison immédiate à venir, mais pour celle d'après (exemple: le classement actuel, obtenu à partir des 5 saisons de 2012/13 à 2016/17 ne sera pas en vigueur la saison 2017/18, mais la saison suivante 2018/19). De cette façon, on sait déjà au début d'un championnat pour combien de places qualificatives luttent les clubs pour la saison suivante.

Les 5 clubs suisses ont glané un total de 21,5 points – 5 de moins que la saison précédente – divisé par le nombre des clubs (5) –, soit 4,300 points pour la Suisse pour 2016/17. La Suisse conserve son excellent 12^e rang, juste devant les Pays-Bas. Mais avec la réadaptation de la liste de départ, le champion suisse 2018 ne disposera plus pour 2018/19 d'une place fixe en phase de groupes en Ligue des Champions, au contraire de cette saison. En revanche, la Suisse garde sa place de qualifié d'office pour la phase de groupes de l'Europa League, qui échoit au vainqueur de la Coupe Suisse de la saison en cours (2017/18).

LES PLACES DE LA SUISSE DANS LE CLASSEMENT UEFA ÉTABLI SUR 5 ANS

| ANNÉE | RANG | VALEUR SAISON | VALEUR SUR 5 ANS |
|-------|------|---------------|------------------|
| 2017 | 12 | 4,300 | 32,075 |
| 2016 | 12 | 5,300 | 33,775 |
| 2015 | 11 | 6,900 | 34,375 |
| 2014 | 13 | 7,200 | 33,225 |
| 2013 | 13 | 8,375 | 28,925 |
| 2012 | 14 | 6,000 | 26,800 |
| 2011 | 16 | 5,900 | 24,900 |
| 2010 | 13 | 5,750 | 28,375 |
| 2009 | 15 | 2,900 | 25,250 |
| 2008 | 16 | 6,250 | 24,225 |
| 2007 | 17 | 4,100 | 23,850 |
| 2006 | 16 | 9,375 | 25,875 |
| 2005 | 19 | 2,625 | 20,875 |
| 2004 | 13 | 1,875 | 22,375 |
| 2003 | 13 | 5,875 | 26,250 |

SPONSORS

La Swiss Football League remercie son sponsor principal, Raiffeisen, son sponsor titre, Brack.ch, ainsi que ses sponsors Allianz, engelbert strauss, Nissan, Sporttip et Swisscom pour leur précieux soutien et leur collaboration en cette saison 2016/17. Grâce à eux, le football suisse reste vivant et attrayant au niveau de nos clubs.



SPONSORS



LIVE-BROADCASTER



PARTENAIRES



RAIFFEISEN

RAIFFEISEN POURSUIT SON JEU OFFENSIF

En tant que sponsor titre de la Super League, Raiffeisen a tué dans l'œuf toutes les rumeurs de transfert. Le contrat de cinq ans arrivé à terme a été très tôt reconduit pour quatre périodes de jeu supplémentaires et prolongé jusqu'en et y compris la saison 2020/21. Et désormais, Raiffeisen ne s'engage plus uniquement dans le sport de pointe et le sport populaire, mais également dans de nouveaux projets destinés à rapprocher le football des personnes avec un handicap.

Le transfert d'un attaquant du jour au lendemain ici, le jour d'après le licenciement d'un entraîneur là-bas: ce carrousel de personnes qui tourne à la vitesse grand V marque le football professionnel bien plus qu'aucune autre branche. Et l'engagement marqué par la continuité de la Raiffeisen en tant que sponsor en titre de la Super League semble presque anachronique face à ce business high-speed. Depuis cinq ans, une équipe bien rodée s'occupe du magnifique projet football. Et c'est une équipe inchangée qui va également s'activer durant les quatre prochaines années de la Raiffeisen Super League (RSL).

De beaux projets pour les personnes avec handicap

En plus de la SRL et d'un engagement durable dans le football suisse amateur ainsi que dans le football de la relève, Raiffeisen s'emploie également à transmettre la joie que procure le sport le plus populaire du monde à des personnes avec handicap. Ainsi, Raiffeisen soutient activement le travail de Special Olympics Switzerland, consistant à organiser pour des personnes avec un handicap mental des «entraînements spéciaux» auprès d'équipes professionnelles. Le FC Thoune a déjà organisé un tel événement et il reste à espérer que d'autres clubs suivront.

Depuis la saison 2016/17, Raiffeisen promeut également, en collaboration avec la Swiss Football League (SFL), le projet Radio Blind Power. Sur mandat de la SFL et de Raiffeisen, un match par journée de championnat est transmis sur Internet avec audiodescription permettant ainsi aux 300'000 personnes malvoyantes de Suisse de suivre le football de pointe. Pour la saison 2017/18, cela concerne déjà 3 matches par journée.

Le ballon roule à tous les niveaux avec passion et beaucoup d'émotions. Raiffeisen est heureuse de continuer à être proche de l'action durant les quatre prochaines années et, avec sa plate-forme de football en ligne welovefootball.ch, elle propose chaque jour à tous les fans de football des nouvelles vidéos, des concours épatants et des offres autour du plus beau jeu du monde.



SPORT-TOTO

ATTRIBUTION RECORD DE PLUS DE 2.9 MILLIONS DE FRANCS À LA SWISS FOOTBALL LEAGUE

Grâce aux excellents résultats des deux sociétés de loterie Swisslos et Loterie Romande, des montants record ont été attribués en 2017 au sport suisse. La Swiss Football League (SFL) a reçu pour la saison 2016/17 le montant de 2'914'761,50 francs.

La société du Sport-Toto (SST), qui n'est plus opérationnelle depuis quelques années et qui endosse désormais le rôle de promotrice nationale du sport, verse depuis de nombreuses décennies à la SFL des montants importants, contribuant ainsi grandement à entretenir la passion du football dans tout le pays. En plus de la SFL, l'Association suisse de football (ASF) reçoit également un généreux soutien. Pour l'année 2017, la Société du Sport-Toto a versé aux deux associations un montant total de CHF 5'183'596. Font partie des autres bénéficiaires de la SST Swiss Olympic, la Fondation de l'Aide sportive suisse ainsi que la Swiss Ice Hockey Federation.

Les moyens mis chaque année à disposition par la SST sont affectés et, selon la convention entre la SFL et la SST, ils sont utilisés par les clubs de la Raiffeisen Super League et de la Brack.ch Challenge League pour la promotion ciblée de la relève d'élite hommes et femmes ainsi que pour la formation d'entraîneurs. Grâce à ce long partenariat de la SST avec la SFL, un développement continu peut être garanti dans ces domaines et les fonds des loteries contribuent en grande partie à assurer l'avenir du football suisse.

AU-DELÀ DES 90 MINUTES

Le football et sa responsabilité



Même les plus romantiques d'entre nous en conviennent: «La gloire et l'honneur» ne sont plus les seuls enjeux du football. Du coup d'envoi au coup de sifflet final d'un match, l'argent est de la partie. Mais, malgré sa commercialisation à l'excès, notre sport est toujours resté, depuis ses débuts et à travers toutes les époques, un lieu de rencontre de la vie sociale par excellence. Plus le football sera populaire, plus son rôle, sa responsabilité et son impact sur les questions sociétales iront en augmentant. Phénomène universel, le football a le pouvoir d'influencer notre société de manière positive et durable.

Les pages suivantes sont dédiées à la «Corporate Social Responsibility» (CSR), dans le cadre du football professionnel suisse. Cette «responsabilité sociétale des entreprises» – en français dans le texte – traite donc de la responsabilité, qui incombe au football dans la vie de société. Thomas Gander, le responsable CSR de la Swiss Football League, explique la voie qu'emprunte la Ligue, de concert avec ses clubs. Le Professeur Dr Thomas Beschoner, de l'Université de St-Gall, estime, dans notre interview, que l'éthique des dons ne reflète qu'imparfaitement l'étendue du domaine de la CSR. Un coup d'œil sur les clubs de notre pays, comme sur ceux des championnats étrangers, nous prouve que bien des initiatives ont déjà été lancées en la matière, engageant la responsabilité des uns et des autres.

Vous en saurez davantage sur les activités de la Swiss Football League pour ce qui est de la CSR, en vous rendant sur www.sfl.ch – Chapitre SFL – Corporate Social Responsibility

DONNER DU MOUVEMENT AU BALLON

Commentaire de Thomas Gander

C'est en février 2015 que j'ai littéralement foulé cette pelouse verte. En tant que nouveau responsable CSR de la Swiss Football League (SFL), je débarquais en terrain inconnu, mais ô combien passionnant. Il faut dire que la question est d'importance, il s'agit rien moins que de définir la responsabilité incombant au football suisse en tant qu'acteur de notre société. Le fait qu'on ait décidé de confier la tâche à un assistant social, plutôt qu'à un spécialiste du marketing, je l'ai interprété comme un signe de l'importance accordée à la thématique.



Thomas Gander (41 ans) est Responsable CSR & Prévention de la Swiss Football League depuis le 1^{er} février 2015. Mais, bien avant son engagement pour la SFL, il avait déjà marqué les efforts de prévention du football suisse, notamment en tant que codirigeant, pendant des années, du coaching des supporters de Bâle. De 2001 à 2004, ce Bâlois d'origine avait entrepris des études d'action sociale à la Haute école de Suisse du Nord-Ouest (FHNW).

Mon nouveau job a commencé par quelques leçons de choses. Pendant mon voyage de deux semaines à travers l'Allemagne, j'ai rendu visite à plusieurs clubs pour avoir un aperçu de la nature de leur engagement social. Le thème était à l'ordre du jour depuis des années déjà en Bundesliga. En 2008, la Deutsche Fussball-Liga (DFL)/Ligaverband, réunion des 36 clubs pros allemands, a créé la Fondation Bundesliga, destinée «à regrouper les activités d'utilité publique du football professionnel». En outre, la plupart des clubs ont complété leur infrastructure par un

propre département de CSR. Il faut cependant apporter une remarque liminaire: comme au niveau sportif, la comparaison entre notre championnat et les grandes ligues européennes est boiteuse, car, en matière de CSR, la Suisse doit également se débrouiller avec des ressources nettement inférieures, circonstances qui n'ont cependant pas empêché notre pays d'avancer en engrangeant quelques succès dans le domaine. Dans les chapitres qui suivent, j'aimerais expliciter notre manière de faire.

Se sortir du hors-jeu social



Depuis 2003, Surprise permet à des gens en difficulté de reprendre pied dans leur quotidien, leur permettant de se démarquer de leur position de hors-jeu. La Ligue de football de rue, les entraînements réguliers, les tournois d'initiation et le titre de champion de Suisse constituent autant d'expériences positives vécues en pleine rue par les joueurs concernés et les spectateurs de tout bord.

La compétition a atteint une dimension internationale, avec la participation, chaque année, à la Homeless World Cup, la Coupe du Monde de football de rue. Pour joueurs et spectateurs, ce sont des moments inoubliables.

La Swiss Football League est devenu sponsor principal de la Ligue de Football de rue pour la période 2017-2019, ainsi que pour l'équipe nationale suisse Surprise.

www.surprise.ngo

«More Than a Game»



Retrouvez les clips vidéos de la Ligue de Football de rue sous www.sfl.ch — Chapitre SFL — Corporate Social Responsibility

Le volontariat, base de la CSR

Voici une leçon que j'ai pu tirer de mon séjour en Allemagne: la CSR est basée sur le volontariat. Une stratégie visant à imposer aux clubs des solutions centralisées, des projets préconçus, serait vouée à l'échec. En l'espèce, la CSR deviendrait un exercice imposé, au lieu d'un engagement librement consenti. Ainsi donc, la SFL n'entend obliger aucun club à participer à ses activités.

«Apporter l'idée d'un football responsable aux clubs»

Cela dit, la responsabilité sociétale incombant au football helvétique ne doit nullement être assumée par la seule SFL. Ainsi, le premier pas important dans mon rôle nouveau consistait à réunir les représentants de tous les clubs des deux ligues professionnelles de notre pays. La philosophie était de sensibiliser les participants à la thématique, de leur montrer des voies possibles et de les laisser rapporter dans leur club, en propageant «l'idée d'un football responsable» à tous les niveaux de leur organisation.

Un porte-drapeau dans chaque club

Des années avant le début de mes activités comme responsable CSR de la SFL, les clubs de la Raiffeisen Super League (RSL) et de la Brack.ch Challenge League (BCL) avaient lancé leurs propres projets d'engagement social, soutenant des organisations sociales de leur région ou luttant contre des fléaux comme la discrimination ou la violence. Chaque club faisait au mieux, avec ses moyens. Il ne s'agit pas de tout remettre en question de la part de la SFL. Avec son concept, la SFL

poursuit cependant son objectif de créer des structures claires pour ancrer solidement le sujet dans les consciences. Pour ce faire, il a été mis sur pied, le jour de la dite rencontre, le groupe de travail CSR, qui a invité tous les clubs à y participer activement. Dans chaque club – tel est le souhait exprimé – une personne doit coiffer la «casquette CSR». La personne en question est censée approfondir le thème de la responsabilité, faire fructifier les idées et les projets au sein de son organisation et créer des partenariats dans sa région. C'est ainsi, nous avons franchi un premier pas.

La SFL donne des impulsions

Le concept CSR de la SFL comprend deux niveaux. Premièrement: une semaine thématique, renouvelée année après année, avec, chaque fois, des priorités différentes. Il s'agit d'une plate-forme commune, englobant, autant que faire se peut, la totalité des clubs adeptes de l'idée du volontariat. En 2016, nous avons concrétisé l'idée par une semaine dédiée au thème de l'intégration, sous le leitmotiv «Together2016». Au second palier, la SFL prodigue son soutien à des projets de trois ordres: les défavorisés de la société (Surprise Football de rue), les personnes à handicap physique (Radio Blind Power) et l'intégration (semaine thématique 2016). Ces trois priorités sont réalisées en collaboration avec des organismes d'utilité publique, qui, grâce au soutien de la SFL, sont aptes à accroître leur autonomie. La SFL n'a pas vocation de mécène, mais elle invite les institutions d'utilité publique à prendre part à sa plate-forme football, leur permettant d'en tirer un profit non négligeable.

Radio Blind Power

Ouvrir les portes des stades



Un stade doit être l'endroit où les supporters – issus de réalités quotidiennes totalement différentes – puissent vivre en communauté les émotions de leur club. Pour les personnes victimes d'un handicap, l'accès au stade et le fait de suivre le déroulement d'un match n'est pas toujours chose aisée, alors que cela devrait être le cas. Depuis plus d'un an, la Swiss Football League encourage et soutient Radio Blind Power, radio d'intégration helvétique. Lors de la saison 2016/17, Radio Blind Power a retransmis un ou deux matchs à chaque journée de championnat. L'audiodescription est la retransmission d'un match en décrivant le plus précisément possible ce que des gens bien portants voient au stade comme à l'écran. Plus de 300'000 personnes aveugles ou malvoyantes ont eu, ainsi, en Suisse, un accès privilégié au stade et au déroulement des matchs.

Dès cette saison, la radio jouit d'un nouveau mandat de trois ans de la part de la SFL et du sponsor de la ligue, Raiffeisen, avec un objectif encore plus ambitieux, soit la retransmission en direct de la totalité des rencontres RSL.

www.radioblindpower.ch

Que signifie «audiodescription»?

- Le match et son déroulement figurent au centre de la retransmission, le commentaire se concentre sur la balle, l'endroit où elle se trouve et sur les noms de ceux qui la touchent. Il n'y a donc pas d'interprétation faisant appel aux émotions ressenties – l'objectivité prime.
- Avant, à la mi-temps, ainsi qu'à la fin du match, le spectateur-auditeur bénéficie des informations technico-statistiques du match.

CSR
Point fort

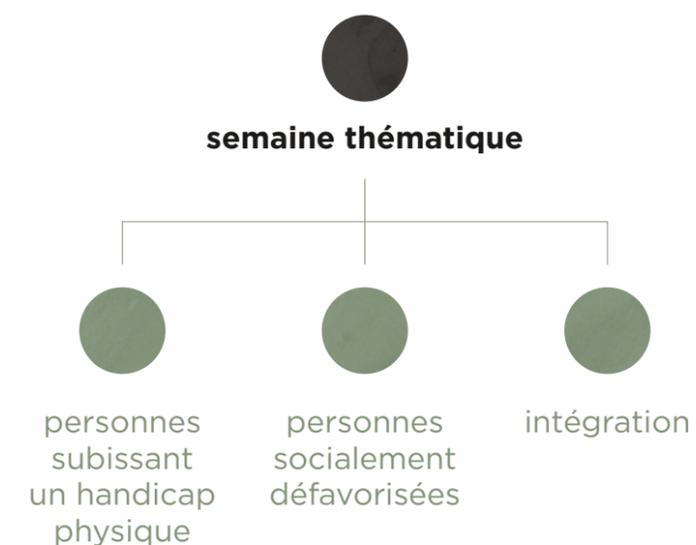
Le football, acteur de la société civile et de l'économie

Qui est censé relever les défis et les enjeux sociaux d'un pays? L'Etat? L'économie? La société elle-même? C'est un débat récurrent, auquel je ne suis pas en mesure d'apporter une réponse définitive. Le fait est que les clubs de football des deux ligues professionnelles de Suisse ne sont pas des institutions de bienfaisance ni d'utilité publique, à proprement parler. Leur activité de base et leur compétence reste le football – et si possible pour y tutoyer le succès. Les clubs revêtent néanmoins une position particulière, qui les investit des responsabilités au niveau de la vie sociale. En tant qu'entreprise, les clubs font partie intégrante de l'économie. Simultanément, les clubs sont aussi des lieux de rencontre et d'échange en société – même davantage que toute entreprise d'économie privée. De par son rapprochement avec la population locale et régionale, le football peut avoir une certaine influence bien plus aisée. On le soupçonnera moins que d'autres acteurs de placer l'engagement sous le sceau de ses intérêts économiques. Il est loisible d'ouvrir bien des portes grâce au foot, car le nombre de personnes intéressées par ce sport est considérable. C'est une chance pour notre sport, mais aussi une responsabilité réelle.

«Il suffit d'un ballon»

Le football peut aider des fractions ne disposant pas de lobby, ou qui sont perçus marginalement par l'opinion publique, à susciter un intérêt accru. Le football peut favoriser l'intégration dans la vie de société de personnes vivant en marge de la société – un ballon suffit! Le football offre des lieux où tout un chacun peut se sentir admis et où il peut dialoguer d'égal à égal. Sa popularité lui confère un statut de modèle et le football d'élite peut bâtir des ponts vers le football de masse, ce football des sans-grade, où des centaines de clubs permettent les rencontres entre gens de tous milieux et provenance.

STRUCTURE CSR



Ces priorités confèrent à la CSR une place structurelle au sein du football suisse, permettant aux clubs de s'y référer. En tant que Ligue, nous considérons qu'il est de notre devoir de favoriser le traitement de l'objet, en soutenant les clubs dans leurs efforts. Les clubs doivent se sentir aptes à prendre des initiatives au niveau local, par des projets et des priorités de leur cru. A l'instar de ce que fait la SFL au niveau national, j'encourage vivement les clubs à rechercher les bons partenaires dans leur région, afin de conclure des partenariats fructueux. La SFL donne volontiers l'impulsion nécessaire, afin de continuer à renforcer la thématique CSR.

Les clubs tirent un bénéfice économique de la CSR

Se poser la question du sens, lorsqu'il s'agit de responsabilité sociétale, paraît superflu. Néanmoins, nous ne pouvons pas ne pas évoquer les retombées des activités sociales CSR. Par leurs engagements bénévoles, les clubs améliorent leur réputation auprès d'un grand public, auprès des médias et du monde politique, sans oublier les sponsors et les fans. Les entreprises misent de plus en plus sur des partenaires s'engageant socialement. De ce fait, il n'est assurément pas condamnable de tirer bénéfice de ses bonnes actions au niveau de l'image du club – du moins, si les projets sont sérieux et induits par des valeurs fondamentales vécues, étant entendu que la CSR ne doit pas être une campagne basement publicitaire pour soigner son image.

La plus-value la plus considérable se situe, à mon avis, sur un tout autre plan: en s'unissant avec des organismes locaux et régionaux, les clubs trouvent un ancrage plus solide dans leur région. Ils jettent des ponts, au plan émotionnel, avec la population et leurs supporters.

L'UTILITÉ DE LA CSR

L'image
la réputation

L'ancrage

Semaine thématique de l'intégration

La force d'intégration du football



Du 15 au 23 octobre, les clubs professionnels suisses ont placé au centre de leurs préoccupations la capacité d'intégration du football, dans le cadre de la campagne «Together2016», qui unissait le Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM), l'Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR), ainsi que l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR).

A l'occasion de cette semaine thématique, les représentants des clubs, les joueurs et les entraîneurs ont évoqué leur vécu. Les différentes activités ont permis d'attirer l'attention sur le sort d'êtres humains, tels les réfugiés reconnus ou admis à titre provisoire, tous envieux de réussir leur intégration chez nous.

Parmi les activités proposées, citons le «match of peace», le match de la paix, qui réunissait habitants et réfugiés, qui ont également été impliqués dans les structures d'entraînement et invités à suivre des matchs de football.

www.together2016.ch

CSR
Point fort

Série de clips vidéos «Together 2016
– La Force d'Intégration du football»



La série des clips vidéos «Together2016 – la Force d'intégration du football», produite par le cinéaste suisse Stephan Hermann, portant sur les clubs suisses et sur l'international Admir Mehmedi, a été distinguée en juin 2017 par le prix des médias européens CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale), dans la catégorie «Football + Intégration».

Toutes les vidéos de «Together2016» sont disponibles sous www.sfl.ch – Chapitre SFL – Corporate Social Responsibility – Intégration.

Les engagements au plan social ne constituent que la pointe émergente de l'iceberg

La responsabilité sociétale va généralement de pair avec des projets précis dans le domaine social. Il peut s'agir de ce que nous appelons les «low hanging fruits» de la CSR; des fruits pas trop haut perchés, faciles à atteindre, nous permettant de remplir notre mission. Seulement, la responsabilité sociétale est bien plus que de tenter de rendre quelque chose à la population, aux moins nantis surtout. La CSR implique un état d'esprit, qui va jusqu'au cœur de l'entreprise.

«Etre un modèle pour toute l'Europe»

Les entreprises, qui assument leur responsabilité sociétale, sont des firmes saines, jouant gagnant sur un développement durable, collaborant avec d'autres entreprises exemplaires, offrant des conditions de travail fairplay à leurs employés, s'occupant de leur personnel, formant de jeunes gens, en les accompagnant dans leur trajectoire. Ces entreprises sont un modèle pour le travail main dans la main, tel que le pratique l'économie dans notre société. Cette manière d'intégrer la CSR dans la vie quotidienne doit avoir cours également dans notre monde du football – malgré la concurrence réelle entre les clubs et une pression économique indéniable. Si la SFL et ses clubs parviennent à formuler et développer leurs revendications, le football suisse réussira de nouveau à faire figure d'exemple pour tout le continent, comme il a réussi à le faire au niveau de la formation.

Vous en saurez davantage sur les activités de la Swiss Football League pour ce qui est de la CSR, en vous rendant sur www.sfl.ch – Chapitre SFL – Corporate Social Responsibility

«CLUB RESPONSIBILITY — L'ÉTHIQUE CARITATIVE NE SUFFIT PAS» Thomas Beschorner

Expert CSR, Thomas Beschorner encourage, dans notre interview, les clubs à emprunter la voie de la responsabilité, à ne pas fuir leur responsabilité. Selon lui, plus que le soutien prodigué à des projets sociaux, le fait d'assumer l'enjeu moral, notamment dans la façon de traiter les joueurs et les collaborateurs du club, ferait partie de leurs missions.



Prof. Dr. Thomas Beschorner
Institut d'éthique économique

Thomas Beschorner (né en 1970) est directeur de l'Institut d'éthique économique de l'Université de St-Gall depuis 2011. A intervalles réguliers, il publie des ouvrages et des articles spécialisés en matière d'éthique des affaires. Il est l'auteur de l'ouvrage intitulé «Management et Responsabilité avant et après les 90 minutes», dans lequel il utilise la notion de «Club Responsibility», traitant en outre de l'homophobie dans les clubs et remettant en question la perspective économique.

Vous avez dit: «Il n'y a pas seulement faute quand l'arbitre siffle». Comment faut-il interpréter votre citation?

Il existe des fautes qui ne sont mentionnées dans aucun règlement. Au niveau d'une entreprise, cela signifie: outre les normes de droit, il existe des principes moraux, qui devraient être observés par tous les membres de la société, faute de quoi, notre société deviendrait un bassin de requins. C'est de cela qu'il s'agit dans l'éthique des affaires, selon la nomenclature consacrée, la Corporate Social Responsibility: d'agir en conformité avec la loi, mais, en sus, ne pas négliger des critères moraux.

Comment définir la Corporate Social Responsibility en quelques mots?

Je ramène le tout à une formule simple: ce n'est pas l'usage des bénéfices de l'entreprise qui importe, mais la manière dont ces bénéfices sont obtenus. Il est plus important de réaliser des affaires dans des conditions équitables que de faire des dons spectaculaires. Observez-

on les normes environnementales? Comment traite-t-on ses collaborateurs? Avec quels fournisseurs et sponsors travaille-t-on?

La notion de responsabilité est devenue tendance depuis quelques années.

Dans quelle mesure, la définition de ce terme a-t-elle évolué?

Jadis, on évoquait l'éthique d'entreprise, un terme quasi barbare qu'il était difficile de mettre en pratique. D'où l'expression Corporate Social Responsibility – responsabilité sociétale d'entreprise, qui est, de nos jours, une notion bien comprise au quotidien. Désormais, nous devons répondre davantage de nos actions, respectivement assumer la responsabilité de celles-ci. Le thème s'établit lentement, pas à pas, dans la pratique. Il n'est plus réservé exclusivement à des scientifiques ou technocrates.

En résumé, comment évaluez-vous le comportement des entreprises, en matière de données morales et éthiques?

Les entreprises se contentant d'une éthique caritative sont encore nombreuses. Elles dépensent beaucoup d'argent pour des motifs honorables et le relatent dûment sur leur site internet. A cela, il n'y a rien à objecter, certes. Ce qui, à mes yeux, fait cependant défaut, est une approche intégrative, intériorisée, à savoir mettre en route le processus en amont: dès les fournisseurs, les conditions de production ou les rapports entretenus avec les gens de l'entreprise.

Vous avez publié passablement d'ouvrages et articles traitant du football et de l'éthique. Vous avez notamment exprimé des critiques concernant la Fifa ou le transfert de Neymar. Qu'en est-il du football globalisé en matière de CSR?

Comme beaucoup de gens, je me fais du souci avec la commercialisation excessive du football. Le transfert de Neymar est un excellent exemple de cette évolution, allant vers des sommes de plus en plus colossales. Je remarque un clivage de plus en plus exponentiel dans la redistribution des moyens financiers entre certains clubs, certaines ligues et d'autres. Le football y laisse son caractère ludique, car le jeu n'est plus régi par des conditions équitables. Les fans sont certes conscients que le football est aussi un business. Mais si le foot n'est plus qu'une activité commerciale, je ne verrai pas son avenir en rose.

Que formulez-vous, dès lors, comme revendications aux clubs et aux ligues?

Les ligues surtout, mais aussi l'Uefa, sont investies de responsabilités dans ce domaine. Ce sont elles qui fixent le niveau de base, qui définissent les conditions de jeu. Le fair-play financier doit être observé rigoureusement. Quant aux clubs, ils doivent considérer leur responsabilité en la matière sous une approche intégrative. Oui, un match dure 90 minutes, mais bien des questions de responsabilité se posent avant et aussi après ces 90 minutes. Les responsables doivent, par exemple, étudier la façon dont ils comptent accompagner les ex-joueurs dans leur carrière d'après, comme ils réfléchissent à la formation des talents. J'ai l'impression que l'on ne fait que «produire» du «matériel»-joueurs à bien des endroits. Si l'évolution n'est pas satisfaisante, le joueur finit au rebut. Cette façon de faire n'a pas grand-chose à voir avec un quelconque sens des responsabilités.

Beaucoup de clubs s'engagent sur des thèmes comme l'intégration, la tolérance ou pour des projets sociaux locaux. Quel œil portez-vous sur ce genre d'effort?

Un œil bienveillant. Le football est prédestiné à bouger des choses dans ces domaines. Dans la question des réfugiés, on a vu la force du football, capable d'intégrer les êtres humains dans notre société.

Nos clubs méritent donc une bonne note?

Oui, mais les projets dans le social ne sont pas tout. Ils vont plutôt vers l'éthique caritative et, à mes yeux, cela ne se rapproche pas encore assez des valeurs morales et éthiques réelles. Ce n'est pas un reproche, car le football doit passer par une évolution. Les responsables des clubs doivent d'abord saisir de quoi il s'agit véritablement. Qu'il ne s'agit pas de projets concrets lancés par-ci par-là, mais d'une attitude, d'un état d'esprit dans la conduite des affaires. Heureusement, il existe déjà des exemples probants, tels ceux du VfL Wolfsburg ou Werder Brême.

Ces deux-là sont exemplaires?

Chez eux, la question de la responsabilité est intériorisée. En premier lieu, par les gens en place. Un club a besoin de personnes qui dominent la problématique, qui l'ancrent dans l'organisation de leur club et le propagent avec passion.

Osez-vous un pronostic?

Je suis optimiste. Il ne s'agit pas de faire de nous des anges. La seule chose que je demande aux clubs est de se lancer et d'intérioriser, de s'approprier le thème. Certes, il faut aussi les pousser un brin. Je songe à un classement de la CSR des clubs, qui fonctionnerait sans doute comme un stimulant. Personne n'a envie d'être dernier.

A quel rôle est destinée la Swiss Football League en matière de CSR?

Il lui incombe de sensibiliser ses clubs à la notion et à la définition de «Club Responsibility». Si elle voulait serrer un tant soit peu la vis, on pourrait la voir mettre sur pied un organe de contrôle, dont les idées et préceptes concernant la responsabilité seraient intégrées dans la procédure d'octroi des licences. Ce serait une règle du jeu assez innovante.

ROTWYSSES HÄRZ

L'engagement du FC Thoune

Il invite les enfants avec un handicap mental à des «Special Trainings», il offre à des jeunes chômeurs de la région des possibilités d'engagement ou il sensibilise ses joueurs et ses collaborateurs sur des sujets tels que les réseaux sociaux, les paris ou l'éthique. Le FC Thoune donne le bon exemple.

Photos à droite: Les «special trainings», les entraînements spécifiques avec enfants et ados subissant un handicap mental, sont très prisés dans l'Oberland bernois. Les joueurs de la première équipe s'engagent avec enthousiasme.

Lorsqu'en novembre 2016, le FC Thoune a laissé entendre que l'existence du club était en danger, une vague de solidarité s'est déclenchée à la vitesse grand v dans l'Oberland bernois. Les fans ont fait des dons pour sauver leur club, les sponsors ont lancé des collectes de fonds et la politique a également contribué de façon significative au sauvetage du club. Le Conseil municipal et Conseil communal ont accordé un prêt sans intérêt d'un montant de CHF 500'000. D'où vient ce soutien inconditionnel de la région? «Un argument avancé à plusieurs reprises au sein du Conseil municipal est notre important engagement pour la société», selon Wolfgang Unger, chef de l'engagement auprès du FC Thoune. Et désormais, le club semble avoir reçu la quittance – dans le sens positif – de son engagement en faveur des personnes défavorisées dans la région. La direction du club fait preuve de son sens de la responsabilité en consacrant environ 120% d'équivalent plein temps ainsi que des prestations de

service du secrétariat au thème CSR sachant que le chef de l'engagement est directement lié à la direction, une situation jusqu'alors unique dans le football suisse de clubs

L'engagement social du FC Thoune a débuté en 2005 sous le titre «FC Thun macht Schule» (le FC Thoune fait école). Après des incidents fâcheux et nuisant à la réputation, la direction d'alors du club décidait de sensibiliser les joueurs et les collaborateurs à des thèmes sensibles comme les jeux de hasard, l'éthique ou les abus sexuels dans le sport, lors de cours internes. «Notre engagement a débuté dans nos propres murs. Le club et ses collaborateurs devaient tout d'abord intégrer leur rôle d'exemple», explique Wolfgang Unger. Aujourd'hui, ces cours internes sont axés sur un thème spécialement choisi pour chaque saison. La gestion des réseaux sociaux et les répercussions sur le psychisme de l'humain est le sujet central de 2017. Des spécialistes internes et des services spécialisés externes enca-



«La responsabilité n'est pas une notion réductible, qu'il s'agisse d'une entreprise, d'une institution ou autres. Donc les contributions sociales sont une obligation agréable. Surtout dans le football.»

Markus Lüthi
Président du FC Thoune

drent les joueurs et les collaborateurs dans leurs efforts pour acquérir et promouvoir leurs compétences sociales. Au cours des années, l'engagement du FC Thoune a grandi de l'intérieur vers l'extérieur. L'action «Rotwysse Härz» (le cœur rouge-blanc) regroupe tous les projets externes en faveur des personnes défavorisées et handicapées. «Avec ces projets, nous aimerions donner accès au football à un nombre aussi grand que possible de personnes nécessiteuses. Tout d'abord, nous avons invité des personnes avec un handicap mental à des entraînements dans la Stockhorn Arena, et depuis 2015 nous invitons également des réfugiés à ces entraînements spéciaux. Lors des «Special & Kids Days», nous avons accueilli environ 6'000 personnes dans la Stockhorn Arena au cours de la saison 2016/17. Font également partie de notre engagement les possibilités d'engagement pour des jeunes chômeurs de la région, des personnes en fin de droit et des demandeurs d'asile reconnus, le match de



CSR Point fort



«Actuellement nous examinons une demande consistant à former des réfugiés comme entraîneurs afin qu'ils puissent former des jeunes après leur retour au pays.»

Wolfgang Unger
Chef de l'engagement du FC Thoune

Jeu et plaisir, ainsi que l'approche de l'autre, sont les points forts lors des «special trainings».

charité d'une équipe de légende ou le projet d'aide «Delta Cultura» sur les îles du Cap-Vert. Nos «FC Thun Kids Camps» très appréciés réunissant plus de 300 enfants par année complètent notre engagement.»

Ce qui saute aux yeux, c'est la longue histoire des projets initiés qui existent tous depuis de nombreuses années. «Dans ce cas, le plus est l'ennemi du bien car pour ces projets, en plus de la qualité et du cœur, la durabilité est ce qu'il y a de plus important. Et nous nous engageons exclusivement pour des projets dans lesquels nos joueurs, nos entraîneurs et nos autres collaborateurs peuvent s'investir», selon la philosophie du club expliquée par Unger.

Quoi qu'il en soit, le FC Thoune ne se repose pas sur ses lauriers: «Nous devons continuer à nous impliquer. Actuellement nous examinons une demande consistant à former des réfugiés comme entraîneurs afin qu'ils puissent former des jeunes après leur retour au pays.»

ROTWYSSES HÄRZ (EXTERNE)

Entraînement spéciaux

Inviter des enfants et des adolescents avec handicap mental à des entraînements dans la Stockhorn Arena, organisation de tournois de football, avec l'intégration de réfugiés depuis 2016.

Special Moments & Special Days

Inviter les personnes dans le besoin et les personnes défavorisées aux matches de la 1^{ère} équipe avec des rencontres avec les joueurs.

Stages & travail

Possibilités d'engagement pour des jeunes chômeurs de la région, pour des personnes en fin de droit et pour des demandeurs d'asile reconnus.

Parrainage dans la gare de Thoune

Projet de prévention avec des bénévoles qui s'engagent dans la gare à assurer la sécurité des passagers et pour les orienter: le parrainage existe désormais dans 15 gares de Suisse. Ces parrains sont intégrés dans le concept de sécurité RailFair.

Les légendes du FC Thoune

Les anciennes stars du FC Thoune s'engagent pour les personnes dans le besoin en jouant pour une bonne cause. Les recettes sont utilisées de façon ciblée pour les gens nécessiteux.

Projet d'aide «Delta Cultura» au Cap-Vert

Depuis 2013, le club s'engage dans les îles du Cap-Vert, l'un des pays les plus pauvres du monde, en collectant des chaussures de football, en formant des entraîneurs et pour la construction d'un centre d'entraînement.

FORMATION (INTERNE)

COURS

Prévention et formation

Les joueurs, mais également les collaborateurs du FC Thoune sont formés depuis 2007 par l'entremise de divers modules de formation pour les sensibiliser aux dangers du business du football. Ces cours sont dirigés par des spécialistes internes et externes et en collaboration avec des organisations partenaires comme l'Office fédéral du sport (programme de promotion du sport J+S) ou Swiss Olympic (campagne de prévention «Cool & Clean»).

Postes bénévoles et travail bénévole

Des joueurs de la 1^{ère} équipe et des collaborateurs sont les ambassadeurs de l'engagement social du club et ils sont actifs dans les projets sociaux. En 2016, on parle de près de 8'000 heures d'engagement social.



RAPPORT FINANCIER

2016/17

| | |
|-------------------------------------|----|
| Rapport sur la situation financière | 66 |
| Rapport de l'organe de révision | 71 |
| Compte d'exploitation ordinaire | 73 |
| Bilan | 78 |
| Tableau des flux de trésorerie | 80 |
| Annexe aux comptes annuels | 81 |

MARCHE DES AFFAIRES ET SITUATION ÉCO- NOMIQUE DE LA SWISS FOOTBALL LEAGUE



ROGER BIGGER
Trésorier de la Swiss Football League
et membre du Comité

Le compte d'exploitation ordinaire de la saison 2016/17 fait état de recettes de l'ordre de CHF 26'599'309 et de dépenses d'un montant de CHF 26'594'309 avec un excédent de recettes de CHF 5'000. Les recettes réalisées ont dépassé le budget établi de CHF 272'309. Grâce à ces recettes plus élevées et aux dépenses en général plus basses, la SFL a pu verser aux clubs un montant dépassant les prévisions budgétaires de CHF 548'900. Les positions suivantes du compte d'exploitation ayant subi des variations sensibles par rapport au budget initial.

FRAIS DE PERSONNEL

Le montant des frais de personnel a dépassé le budget de CHF 91'841. Ces surcoûts ont pour l'essentiel été comptabilisés sous la position Travaux de tiers. L'entreprise de consulting Hypercube de Hollande a reçu le mandat d'examiner le format de la ligue des deux classes de jeu supérieures, ce qui a entraîné des coûts non-budgétés de CHF 72'484, mis à la charge du compte d'exploitation 2016/17.

FRAIS MARKETING, PRESSE, RP

Le montant total des frais du domaine Marketing/Presse/RP est inférieur de CHF 139'696 par rapport au budget. Les coûts plus élevés relevés dans les positions Award Night (+CHF 92'154), archives/statistiques (+CHF 7'595), communica-

tion/internet (+CHF 22'497), sont compensés par des dépenses en partie nettement plus basses que prévue dans les positions Production BCL (-CHF 60'000), Branding (-CHF 42'738), Hospitality (-CHF 54'443), divers frais de mise en œuvre (-CHF 84'547) et CSR (-CHF 20'214).

TRAVAUX JURIDIQUES

Cette année également, les travaux juridiques ainsi que les frais de procédures et de recours ont été inférieurs de CHF 16'442 par rapport au budget.

BUREAU ET ADMINISTRATION

Les frais du domaine Bureau et administration dépassent de CHF 44'582 le montant prévu dans le budget 2016/17. Ces coûts supplémentaires surtout le fait du domaine Matériel de bureau/imprimés

ainsi que de celui des traductions (+CHF 19'826).

CHARGE DES LOCAUX, ÉNERGIE

La charge des locaux clôture sur une amélioration de CHF 20'234 par rapport au budget. Ce recul des dépenses prévues est surtout dû au meilleur résultat de la position Installations pour les bureaux, soit CHF 9'496 par rapport au budget.

INDEMNITÉS DROITS D'AUTEURS, PAIEMENTS DE SOLIDARITÉ UEFA

Les versements effectués au titre des indemnités provenant des droits d'auteurs TV et marketing présentent un montant inférieur de CHF 97'602 par rapport au budget. Suite aux exigences en partie non remplies chez certains clubs, des montants plus bas que prévus ont été versés à titre d'indemnités pour les exigences techniques BCL – composition du staff des entraîneurs – (-CHF 50'800), pour les indemnités d'après la valeur commerciale/médiatique RSL et pour les prestations publicitaires des matches TV BCL (-CHF 46'802).

Par bonheur, la SFL a pu, une fois de plus, procéder à des versements bien plus élevés que prévus à ses clubs.

COÛTS DE GESTION COMPÉTITION

Étant donné que les coûts de la position Analyse du jeu (-CHF 41'887), de l'élaboration du calendrier (-CHF 5'500), les frais de compétition (-CHF 18'255) et ceux de la position «Renvois de matches/inspections de terrain» (-CHF 27'143) se sont avérés nettement inférieurs aux chiffres prévus au budget, les divers coûts de la gestion compétition bouclent sur un résultat excédentaire de CHF 108'143.

EMOLUMENTS

Malgré des recettes plus basses dans le domaine des amendes perçues suite aux décisions des arbitres et des autorités (-CHF 96'350), le résultat de cette position est supérieur au montant budgété (+CHF 73'650) grâce à un transfert moins élevé (-CHF 170'000) au Fonds de sécurité.

RENDEMENT FINANCIER

Les titres ont été évalués selon le cours de la bourse à la date de la clôture de l'exercice. Grâce à une meilleure cotation boursière par rapport à l'an passé, le rendement financier affiche une amélioration de CHF 136'740 par rapport au budget (gain comptable).

La SFL se trouve toujours dans une situation financière très confortable.

La situation financière de la Swiss Football League continue à être très confortable. Cette année encore, la SFL a pu procéder à des versements supplémentaires aux clubs (de l'ordre de CHF 720'099), en raison des recettes supérieures aux prévisions budgétaires (de CHF 171'199) et aussi car les comptes de dépenses ont été majoritairement respectés. De plus, et grâce aux bons résultats de l'équipe nationale lors de l'EURO 2016, les clubs (partenaires du label inclus) bénéficieront d'un excédent financier de CHF 3'000'000.

Il s'avère que la situation financière de la Swiss Football League est très stable. Le capital propre se monte désormais à CHF 619'377 (exercice précédent: CHF 614'377) et les liquidités s'élevaient à CHF 15'209'920 au 30 juin 2017 (incluant le paiement anticipé de CHF 8'235'000 d'un partenaire des nouveaux contrats TV et marketing pour la saison 2017/18).

COLLABORATEURS DE LA SWISS FOOTBALL LEAGUE

Les collaboratrices et collaborateurs de la Swiss Football League fournissent une contribution personnelle importante au bon fonctionnement et au résultat de la SFL, de par leur identification avec l'entreprise et leur engagement total pour les objectifs fixés. La reconnaissance des performances de chacune et chacun par des méthodes de rémunération par la ligue constitue un autre facteur important. Pour le reste, le Comité a le souci tout particulier d'honorer à juste titre les prestations du personnel. A cet égard, le Comité tient à saisir cette occasion pour exprimer ses chaleureux remerciements aux collaboratrices et collaborateurs pour une année une fois encore couronnée de succès.

VERSEMENTS AUX CLUBS 2016/17



BUDGET
CHF 171'199



COMPTES
CHF 720'099

La Swiss Football League encourage le potentiel de ses collaboratrices et collaborateurs, favorisant leur sens prononcé des responsabilités. La ligue fait tout ce qui est en son pouvoir pour que le personnel puisse s'identifier à l'entreprise et, ainsi, le taux de fluctuation s'établit depuis quelques années à un niveau très bas. Cela permet de lier durablement le savoir-faire existant à l'entreprise et de continuer à l'étoffer.

A la fin de l'exercice, au 30 juin 2017, la Swiss Football League comptait 14 collaboratrices et collaborateurs (nombre inchangé par rapport à l'exercice précédent). La moyenne annuelle 2016/17 représente 13,5 postes à plein temps (exercice précédent: 13,1 postes à plein temps) pour la Swiss Football League. Un emploi à temps plein se base, en l'occurrence, sur les contrats de travail respectifs de chaque collaboratrice ou collaborateur et c'est de cette manière que se calcule le volume de travail. Exemple: un emploi à 25% est compté comme 0,25 d'un emploi à temps plein. Ce calcul inclut les apprentis et les employés temporaires, selon leur volume de travail. Le calcul de la moyenne arithmétique annuelle s'est fait sur la base du nombre existant au début, respectivement à la fin de l'exercice, sachant que la SFL n'a pas enregistré de fluctuation significative en matière de personnel.

GESTION DES RISQUES

Les risques constituent un élément essentiel de toute activité économique. Une gestion des risques, incluant leur identification, permettant leur analyse, ainsi que la commande et la surveillance des risques essentiels encourus est primordial. En plus, l'évaluation des risques peut aussi déboucher sur des opportunités à saisir pour l'entreprise.

Afin d'identifier à temps aussi bien les risques que les opportunités, la Swiss Football League examine de manière régulière des facteurs aussi bien internes qu'externes à l'entreprise (entre autres, l'évolution du football professionnel au plan national et international) pouvant exercer une influence sur l'ensemble des composants. Les données financières et les ratios de risque constituent la base de ces vérifications en vue du bouclage des comptes selon le CO et ses exigences réglementaires.

EVALUATION DES RISQUES PAR LE COMITÉ

Le Comité a introduit, voici quelques années, un système de contrôle interne (SCI), qui est entre autres examiné à son tour et régulièrement par la direction du secrétariat, ainsi que par l'organe de révision.

Le produit total provenant de la cession des droits d'auteur pour la période 2017/18 à 2020/21 s'élèvera, net, à quelque CHF 40 millions par saison.

PRÉVISIONS (PERSPECTIVES D'AVENIR)

Evolution attendue et prévisions jusqu'à l'été 2021

En juin 2016, le Comité de la Swiss Football League a mené à bien, en collaboration avec le partenaire «Profile Partners», les négociations pour les nouveaux contrats des droits médiatiques dans le cadre d'un appel d'offre non discriminatoire. Avec la conclusion d'un contrat de quatre ans (valable dès la saison 2017/18) avec CT Cinetrade SA, groupe dont fait notamment partie Teleclub SA, opérateur de la plateforme Teleclub Pay-TV, la SFL a pu enregistrer un succès répondant aux attentes élevées. De plus, le total des coûts de production (pour 360 matchs) est également pris en charge par le groupe Cinetrade.

Le partenariat de marketing avec InfrontRingier est conservé. Ce groupe commercialise de manière centralisée les droits de sponsoring de la SFL, entre autres, le sponsoring titre des deux championnats, les bannières publicitaires dans les stades, ainsi que les espaces publicitaires du sponsor titre sur les maillots, droits attribués pour la même durée que les droits médiatiques.

Le produit total net de la cession des droits d'auteurs incluant les quatre saisons de 2017/18 à 2020/21 se monte à quelque CHF 40 millions par saison, ce qui représente une augmentation substantielle de près de 70% par rapport au contrat arrivé à terme en été 2017. A cela

s'ajoutent encore des investissements directs dans les clubs et différentes prestations d'ordre matériel.

La Swiss Football League est armée pour l'avenir avec ses produits Raiffeisen Super League et Brack.ch Challenge League, avec ses collaboratrices et collaborateurs hautement motivés, avec les contrats nouvellement conclus et avec sa situation en matière de capitalisation et sa situation financière très saines.

BUDGET 2017/18

Le budget du compte d'exploitation ordinaire 2017/18 prévoit un bénéfice de CHF 5'000 avec des recettes de l'ordre de CHF 41'812'000 et des dépenses s'élevant à CHF 41'807'000. Au niveau des recettes, la SFL peut compter sur des rentrées fixes de CHF 39'447'000, grâce aux contrats TV et marketing existants (droits d'auteurs) avec Cinetrade et InfrontRingier. Les autres recettes d'un montant total de CHF 2'365'000 se composent, entre autres, du produit de la vente des droits TV internationaux (CHF 530'000), des cotisations des clubs (CHF 150'000), de la contribution de l'UEFA pour la procédure d'octroi des licences (CHF 260'000), des taxes administratives (CHF 65'000), de l'indemnité du Sport-Toto pour la compétition (CHF 135'000), de la taxe de participation de la LFV, resp. du FC Vaduz (CHF 810'000), des recettes de titres (CHF 50'000), d'autres recettes (CHF 260'000), ainsi que des amendes (après déduction du transfert au Fonds de sécurité CHF 50'000).

Les frais de personnel augmenteront pour la saison 2017/18 suite à des adaptations au niveau de l'organisation du secrétariat au 1.9.2017 (avec la création de la fonction de Chief Sports Officer en tant que membre de la direction) pour passer à CHF 2'682'000.

Le budget consacré aux frais de bureau est de CHF 120'000 comme l'an passé, car durant cette période, peu de nouvelles acquisitions d'installations de bureau s'avéreront nécessaires.

Les dépenses pour les commissions, les conférences et les conseils sont estimées à CHF 823'000. Pour des travaux juridiques, ainsi que les frais de procédure et de recours, la SFL prévoit un montant de CHF 35'000. Sachant que les coûts pour l'organisation de l'assemblée générale de l'EPFL par la SFL la saison 2016/17 tombent, une économie de

CHF 52'000 peut être réalisée par rapport à l'exercice précédent.

Le budget du domaine «Bureau et administration» est fixé à CHF 322'000 se situant ainsi au niveau des coûts de l'exercice 2016/17.

La position «Cadeaux et frais de représentation» figure toujours au budget avec un montant de CHF 80'000.

La position «Coûts arbitrage» reste une position importante au niveau des dépenses. Dans le cadre du budget avec les nouvelles recettes TV et marketing, le plafond des coûts pour la participation de la SFL aux coûts des arbitres en faveur de l'ASF a passé de CHF 2'000'000 à CHF 2'500'000, ce qui représente une augmentation de 25% et qui souligne l'importance que la ligue accorde à ce domaine.

Le plafond de la contribution de la SFL aux dépenses pour l'arbitrage de l'ASF été élevé à CHF 2'500'000.

Dans le cadre de la mise en œuvre des contrats TV et marketing, la position «Dépenses marketing, presse, RP» est budgétée à CHF 2'660'001, ce qui correspond à une hausse de CHF 260'200. Le budget pour les positions communes Archives/statistiques est de CHF 935'000 (exercice précédent CHF 1'019'800). La position Production BCL existant jusqu'alors avec un budget de CHF 360'000 disparaît du budget 2017/18. Les mises en œuvre du branding, de l'Hospitality ainsi que divers coûts de mises en œuvre sont budgétés à raison de CHF 695'001 au total (exercice précédent CHF 425'001), les dépenses pour les projets du domaine de la Corporate Social Responsibility ont été augmentées de CHF 50'000 pour atteindre CHF 150'000, et le domaine Communication/Internet présente, avec CHF 405'000, une hausse de CHF 160'000 par rapport à l'exercice précédent (expansion du contenu vidéo et du Social Media Content). Un montant net de CHF 475'000 est prévu pour la SFL Award Night (exercice précédent CHF 250'000).

Dans le domaine «Coûts compétition» le budget prévoit désormais un montant

RECETTES DROITS D'AUTEUR TV ET MARKETING



2016/17

CHF 24'000'000



2017/18

CHF 39'447'000

DÉPENSE ARBITRAGE



BUDGET 2016/17
CHF 2'000'000

BUDGET 2017/18
CHF 2'500'000

de CHF 855'000. Cela représente une diminution de CHF 50'000 par rapport au budget de l'exercice précédent. Cette réduction est due à la réduction du montant pour le recensement des données d'analyse de jeu à l'attention des clubs qui passe de CHF 250'000 à CHF 200'000. Enfin, la convention existant depuis de nombreuses années avec la Première Ligue portant sur un montant de CHF 500'000 représente la position principale.

Bonne nouvelle pour les clubs: «l'indemnité droits d'auteur» versée aux clubs se monte à CHF 30'700'000.

La distribution nettement en hausse des «Indemnités provenant des droits d'auteur» (+78 %) en rapport avec les nouveaux contrats TV et marketing et représentant un montant de CHF 30'700'000 (jusqu'alors CHF 17'200'000) est réjouissante pour les clubs. Les clubs de RSL reçoivent une prime fixe de CHF 18'000'000 (jusqu'alors CHF 7'000'000). La prime fixe des clubs de BCL représente désormais CHF 5'000'000 (jusqu'alors CHF 2'000'000).

Les primes de classements pour les clubs de RSL représentent désormais CHF 6'000'000 (jusqu'alors CHF 3'000'000), soit le double. Pour les clubs de BCL une prime de classement d'un montant de CHF 1'000'000 sera également versée pour la saison 2017/18.

A des fins de promotion de la professionnalisation de la BCL, le Comité a fixé tout comme les années passées une «Indemnité selon exigences techniques» d'un montant de CHF 500'000, ce qui signifie qu'un club remplissant tous les critères recevra au maximum CHF 50'000.

Afin que le budget soit respecté, il est très important que tous les clubs remplissent leurs engagements contractuels envers les partenaires TV et marketing. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de leur verser les indemnités mentionnées ci-dessus.

Egalement pour la saison 2017/18 une dotation de primes totale se montant à CHF 100'000 sera attribuée à chaque ca-

tégorie de jeu (RSL et BCL) pour le trophée fair-play.

En vertu de la décision du Comité, un montant extraordinaire de CHF 812'749 a été budgété dans le compte d'exploitation ordinaire 2017/18 pour les clubs de la SFL.

Il ressort du budget du compte d'exploitation extraordinaire 2017/18 qu'un montant de CHF 5'195'000 est alloué aux indemnités relatives aux travaux fournis par les clubs pour le Label de formation et de Footeco, ce qui correspond au montant alloué l'an passé. Ces fonds bénéficieront aux 13 partenaires du label, resp. à leurs clubs.

La contribution généreuse de la Société du Sport-Toto figure au budget à raison de CHF 3'110'000. Afin de pouvoir présenter un compte équilibré, le montant provenant du Fonds de formation est désormais budgété à CHF 257'000.

Les paiements de solidarité de l'UEFA Champions League d'un montant de CHF 3'400'000 sont également comptabilisés sur ce compte. En plus d'une affectation de CHF 400'000 dans le Fonds de formation et d'un versement de CHF 400'000 aux partenaires du label, un montant supplémentaire d'un total de CHF 1'000'000 sera attribué en fonction de critères d'efficacité. Ces montants seront financés par l'augmentation des paiements de solidarité UCL (2017-2019).

La position «Remboursements frais d'arbitres M-21 des clubs SFL» est à nouveau dotée d'un montant de CHF 150'000. Tous les autres postes du budget restent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

INDEMNITÉS DROITS D'AUTEUR



RÉPARTITION 2016/17

CHF 17'200'000

RÉPARTITION 2017/18

CHF 30'700'000

RAPPORT FINANCIER

Rapport de l'organe de révision

BÄTTIG  TREUHAND AG

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de la

Swiss Football League
Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Swiss Football League, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 juin 2017.

Responsabilité du comité SFL

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au comité SFL. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 juin 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

 Mitglied von EXPERTSuisse
TREUHAND | SUISSE Mitglied von TREUHANDSUISSE
swissconsultants.ch Mitglied der swissconsultants.ch

Obergrundstrasse 17, 6002 Luzern
Telefon 041 228 25 25, Fax 041 228 25 28
www.baettig.ch, info@baettig.ch

Rapports d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons, les comptes annuels à présent approuver.

Lucerne, le 28 septembre 2017

Bättig Treuhand AG



André Wermelinger
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Titus Scherer
Expert-réviseur agréé

Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement et annexe)

| | COMPTES 2015/16 | BUDGET 2016/17 | COMPTES 2016/17 | BUDGET 2017/18 |
|---|--------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| RECETTES NETTES APRÈS LIVRAISON/PRESTATION | 26'752'520 | 26'265'000 | 26'400'569 | 41'762'000 |
| COTISATIONS | 205'000 | 205'000 | 205'000 | 205'000 |
| Cotisations des clubs | 150'000 | 150'000 | 150'000 | 150'000 |
| Rétrocessions sur la redevance ASF | 55'000 | 55'000 | 55'000 | 55'000 |
| ÉMOLUMENTS | 247'110 | 80'000 | 153'650 | 50'000 |
| Amendes | 797'110 | 730'000 | 633'650 | 700'000 |
| Report dans le Fonds de sécurité | -550'000 | -650'000 | -480'000 | -650'000 |
| RÉPARTITIONS | 204'990 | 200'000 | 210'790 | 200'000 |
| Taxes administratives | 69'990 | 65'000 | 75'790 | 65'000 |
| Indemnité Sport-Toto pour la compétition | 135'000 | 135'000 | 135'000 | 135'000 |
| Ristourne ASF | 0 | 0 | 0 | 0 |
| RECETTES DIVERSES | 26'095'420 | 25'780'000 | 25'831'129 | 41'307'000 |
| Droits d'auteur TV et marketing | 24'000'000 | 24'000'000 | 24'000'000 | 39'447'000 |
| Licences UEFA, contribution UEFA | 271'030 | 260'000 | 268'050 | 260'000 |
| Taxe de participation FC Vaduz/LFV | 1'061'030 | 900'000 | 905'200 | 810'000 |
| Autres recettes | 374'489 | 220'000 | 261'483 | 260'000 |
| Droits TV internationaux | 388'871 | 400'000 | 396'396 | 530'000 |

→

COMPTE D'EXPLOITATION ORDINAIRE
2016/17 avec budget 2017/18

| | COMPTES 2015/16 | BUDGET 2016/17 | COMPTES 2016/17 | BUDGET 2017/18 |
|--|--------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| FRAIS DE PERSONNEL | 2'012'573 | 2'110'000 | 2'201'841 | 2'682'000 |
| Salaires | 1'538'148 | 1'620'000 | 1'618'133 | 1'950'000 |
| Travaux de tiers | 35'497 | 40'000 | 108'010 | 130'000 |
| Indemnités de frais | 150'201 | 140'000 | 139'280 | 185'000 |
| AVS, CCF + ACh | 122'373 | 130'000 | 131'173 | 155'000 |
| Assurances du personnel | 17'568 | 20'000 | 18'612 | 25'000 |
| Caisse de retraite | 131'863 | 140'000 | 154'158 | 212'000 |
| Formation | 2'480 | 10'000 | 9'577 | 10'000 |
| Frais divers du personnel | 14'443 | 10'000 | 22'898 | 15'000 |
| Réajustement des comptes des assurances sociales | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION | 23'759'751 | 23'976'801 | 23'606'130 | 38'195'001 |
| FRAIS DES COMMISSIONS, CONFÉRENCES/CONSEILS | 811'532 | 875'000 | 859'758 | 823'000 |
| Assemblée générale/Conférence des présidents | 64'516 | 60'000 | 32'837 | 60'000 |
| Comité | 323'085 | 315'000 | 343'614 | 315'000 |
| Commission de qualification | 3'000 | 5'000 | 2'500 | 5'000 |
| Commission de conciliation | 2'861 | 5'000 | 2'500 | 5'000 |
| Autorités disciplinaires | 66'692 | 75'000 | 53'231 | 75'000 |
| Commission des licences | 51'791 | 50'000 | 36'502 | 50'000 |
| Administration des licences | 15'841 | 15'000 | 28'823 | 15'000 |
| Fiduciaire pour les licences | 156'390 | 120'000 | 116'980 | 140'000 |
| Experts pour les licences | 18'160 | 25'000 | 18'296 | 25'000 |
| Autorité de recours pour les licences | 4'259 | 10'000 | 12'100 | 10'000 |
| Commission des mutations | 2'500 | 5'000 | 3'850 | 5'000 |
| Tribunal de recours | 5'048 | 10'000 | 1'650 | 10'000 |
| Conférences diverses | 24'142 | 25'000 | 30'066 | 25'000 |
| Etudes internes | 0 | 5'000 | 10'000 | 5'000 |
| EPFL Ligues européennes | 43'811 | 120'000 | 141'845 | 50'000 |
| Charges sociales pour les membres | 29'436 | 30'000 | 24'964 | 28'000 |

| | COMPTES 2015/16 | BUDGET 2016/17 | COMPTES 2016/17 | BUDGET 2017/18 |
|--|--------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| FRAIS DU DÉPARTEMENT MARKETING, MÉDIAS, RP | 2'146'965 | 2'399'801 | 2'260'105 | 2'660'001 |
| Événements | 268'210 | 250'000 | 342'154 | 475'000 |
| Archives/Statistiques | 744'105 | 1'019'800 | 1'027'395 | 935'000 |
| Production BCL | 360'000 | 360'000 | 300'000 | 0 |
| Branding (marque) | 41'944 | 60'000 | 17'262 | 260'000 |
| Hospitalité | 109'936 | 160'000 | 105'557 | 160'000 |
| Divers coûts de mise en vigueur | 194'280 | 205'001 | 120'454 | 275'001 |
| Coûts de gestion/Investissements pour les bandes RSL | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Coûts de gestion/Investissements pour les bandes BCL | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Communication/Internet | 350'851 | 245'000 | 267'497 | 405'000 |
| Subvention pour responsabilité sociale | 77'639 | 100'000 | 79'786 | 150'000 |
| ASSURANCES ET TAXES | 115'761 | 100'000 | 92'327 | 105'000 |
| Assurances choses et RC | 58'987 | 60'000 | 51'724 | 60'000 |
| Indemnités à la SUIISA | 13'925 | 15'000 | 13'925 | 15'000 |
| TVA, réduction de l'impôt préalable | 42'849 | 25'000 | 26'678 | 30'000 |
| TRAVAUX JURIDIQUES | 20'680 | 35'000 | 18'558 | 30'000 |
| Travaux juridiques | 20'680 | 25'000 | 15'433 | 25'000 |
| Frais de procédure/Frais de recours | 0 | 10'000 | 3'125 | 5'000 |
| BUREAU ET ADMINISTRATION | 318'630 | 272'000 | 316'582 | 322'000 |
| Matériel de bureau/Imprimés | 64'287 | 42'000 | 65'891 | 60'000 |
| Informatique | 15'607 | 15'000 | 17'559 | 15'000 |
| Manuel et rapport annuel | 56'944 | 42'000 | 45'167 | 50'000 |
| Ports, téléphone, télécopieur | 34'318 | 30'000 | 30'355 | 35'000 |
| Cotisations, littérature spécialisée | 1'775 | 1'000 | 1'425 | 1'000 |
| Comptabilité | 80'050 | 80'000 | 81'000 | 84'000 |
| Coûts conseils TVA | 0 | 2'000 | 0 | 2'000 |
| Révision des comptes | 19'314 | 20'000 | 19'522 | 20'000 |
| Traductions | 40'357 | 35'000 | 54'826 | 50'000 |
| Frais divers d'administration | 5'978 | 5'000 | 837 | 5'000 |

→

COMPTE D'EXPLOITATION ORDINAIRE
2016/17 avec budget 2017/18

| | COMPTES 2015/16 | BUDGET 2016/17 | COMPTES 2016/17 | BUDGET 2017/18 |
|---|--------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| FRAIS DE BUREAUX | 138'124 | 120'000 | 99'766 | 120'000 |
| Location, énergie, nettoyage | 107'057 | 110'000 | 99'262 | 110'000 |
| Installations pour les bureaux | 31'067 | 10'000 | 504 | 10'000 |
| CADEAUX ET REPRÉSENTATION | 79'869 | 70'000 | 57'299 | 80'000 |
| Cadeaux aux champions, distinctions | 63'772 | 40'000 | 38'315 | 40'000 |
| Articles souvenirs/Cadeaux | 11'771 | 20'000 | 17'496 | 30'000 |
| Autres distinctions | 4'326 | 10'000 | 1'488 | 10'000 |
| COÛTS ARBITRAGE | 2'066'917 | 2'000'000 | 2'002'480 | 2'500'000 |
| Forfait arbitrage ASF | 2'066'917 | 2'000'000 | 2'002'480 | 2'500'000 |
| INDEMNITÉS DROITS D'AUTEURS, PAIEMENTS SOLIDARITÉ UEFA | 17'271'882 | 17'200'000 | 17'102'398 | 30'700'000 |
| Prime fixe RSL | 7'000'000 | 7'000'000 | 7'000'000 | 18'000'000 |
| Primes de classement RSL | 3'000'000 | 3'000'000 | 3'000'000 | 6'000'000 |
| Prime fixe BCL | 1'961'111 | 2'000'000 | 2'000'000 | 5'000'000 |
| Prime de classement BCL | 0 | 0 | 0 | 1'000'000 |
| TV, négociations des contrats | 358 | 0 | 0 | 0 |
| Indemnité selon exigences techniques BCL | 420'167 | 500'000 | 449'200 | 500'000 |
| Indemnité d'après la valeur commerciale/médiatique RSL | 3'500'000 | 3'500'000 | 3'453'230 | 0 |
| Indemnité pour prestations publicitaires matches TV BCL | 990'246 | 1'000'000 | 999'968 | 0 |
| Trophées fairplay/M21 RSL | 200'000 | 100'000 | 100'000 | 100'000 |
| Trophées fairplay/M21 BCL | 200'000 | 100'000 | 100'000 | 100'000 |
| DIVERS COÛTS DE GESTION COMPÉTITION | 789'391 | 905'000 | 796'857 | 855'000 |
| Elaboration des calendriers | 21'000 | 25'000 | 19'500 | 20'000 |
| Frais de compétition | 450 | 20'000 | 1'745 | 5'000 |
| Inspections des stades/CTJ | 40'049 | 70'000 | 54'642 | 90'000 |
| Renvois de matches/Inspections de terrain | 16'493 | 40'000 | 12'857 | 40'000 |
| Convention avec la Première Ligue | 500'000 | 500'000 | 500'000 | 500'000 |
| Analyse de jeu | 211'399 | 250'000 | 208'113 | 200'000 |

| | COMPTES 2015/16 | BUDGET 2016/17 | COMPTES 2016/17 | BUDGET 2017/18 |
|--|--------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR SUR POSITIONS DU CAPITAL IMMOBILISÉ | 7'112 | 0 | 7'111 | 56'250 |
| Amortissements et corrections de valeur sur positions du capital immobilisé | 7'112 | 0 | 7'111 | 56'250 |
| CHARGES/DÉPENSES FINANCIÈRES | 49'702 | 54'000 | 49'879 | 51'000 |
| Frais bancaires et CCP (y compris impôts à la source étr.) | 654 | 1'000 | 662 | 1'000 |
| Coûts mandat de gestion CS | 49'048 | 53'000 | 49'217 | 50'000 |
| REVENU FINANCIER | 213'409 | 62'000 | 198'740 | 50'000 |
| Recettes de titres | 213'409 | 62'000 | 198'740 | 50'000 |
| CHARGES EXTRAORDINAIRES, UNIQUES OU ÉTRANGERS À LA PÉRIODE | 1'122'669 | 171'199 | 720'099 | 812'749 |
| Indemnités aux clubs selon décision du Comité SFL | 1'122'669 | 171'199 | 720'099 | 812'749 |
| COMPTE D'EXPLOITATION EXTRAORDINAIRE | 0 | 0 | 0 | 0 |
| IMPÔTS DIRECTS | 9'122 | 10'000 | 9'249 | 10'000 |
| Impôts | 9'122 | 10'000 | 9'249 | 10'000 |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE | 5'000 | 5'000 | 5'000 | 5'000 |

BILAN

| | 30.06.2017 | | ANNÉE PRÉCÉDENTE | |
|--|----------------------|---------|----------------------|---------|
| | ACTIFS | PASSIFS | ACTIFS | PASSIFS |
| ACTIFS ↓ | | | | |
| ACTIF MOBILISÉ | | | | |
| LIQUIDITÉS | 15'209'919,71 | | 7'146'812,42 | |
| Caisse | 192,05 | | 1'074,20 | |
| Compte de chèques postaux | 145'793,39 | | 127'267,72 | |
| Banques | 15'063'934,27 | | 7'018'470,50 | |
| CRÉANCES APRÈS LIVRAISON/PRESTATION | 0,00 | | 386'666,00 | |
| Débiteurs | 0,00 | | 386'666,00 | |
| AUTRES CRÉANCES À COURT TERME | 56'762,96 | | 481'728,94 | |
| Autres créances à court terme | 56'762,96 | | 481'728,94 | |
| Avoir clubs SFL | 0,00 | | 0,00 | |
| COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS | 376'093,98 | | 321'880,05 | |
| Actifs transitoires | 376'093,98 | | 321'880,05 | |
| TOTAL ACTIF MOBILISÉ | 15'642'776,65 | | 8'337'087,41 | |
| ACTIF IMMOBILISÉ | | | | |
| INVESTISSEMENT FINANCIER | 4'291'226,00 | | 4'248'545,00 | |
| Titres | 4'291'226,00 | | 4'248'545,00 | |
| MATÉRIEL, BIENS, CHOSES | 2,00 | | 7'113,10 | |
| Mobilier secrétariat | 1,00 | | 7'112,10 | |
| Bandes tournantes | 1,00 | | 1,00 | |
| TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ | 4'291'228,00 | | 4'255'658,10 | |
| TOTAL ACTIFS | 19'934'004,65 | | 12'592'745,51 | |

| | 30.06.2017 | | ANNÉE PRÉCÉDENTE | |
|---|------------|----------------------|------------------|----------------------|
| | ACTIFS | PASSIFS | ACTIFS | PASSIFS |
| PASSIFS ↓ | | | | |
| CAPITAL ÉTRANGER À COURT TERME | | | | |
| ENGAGEMENTS APRÈS LIVRAISON/PRESTATION | | 211'025,93 | | 1'353'416,86 |
| Créanciers | | 211'025,93 | | 1'353'416,86 |
| AUTRES ENGAGEMENTS À COURT TERME | | 604'860,09 | | 437'168,90 |
| Compte courant à l'ASF | | 357'483,82 | | 286'748,45 |
| Avoir des clubs SFL | | 88'788,36 | | 138'963,55 |
| Autres créances à court terme | | 158'587,91 | | 11'456,90 |
| COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS | | 13'065'500,16 | | 4'224'872,84 |
| Passifs transitoires | | 9'345'403,16 | | 1'752'954,84 |
| Passifs transitoires, avoirs des clubs SFL et tiers | | 3'720'097,00 | | 2'471'918,00 |
| CAPITAL ÉTRANGER À LONG TERME | | | | |
| LE CAPITAL DU FONDS | | 5'433'241,92 | | 5'962'910,36 |
| Fonds de l'équipe nationale | | 2'674'221,25 | | 2'679'962,27 |
| Correction de valeur sur titres | | 2'326'716,14 | | 2'848'107,55 |
| Fonds capital II: Soutien terrains | | 150'000,00 | | 150'000,00 |
| Fonds capital III: Sécurité | | 282'304,53 | | 284'840,54 |
| TOTAL CAPITAL ÉTRANGER | | 19'314'628,10 | | 11'978'368,96 |
| CAPITAL PROPRE | | | | |
| CAPITAL PROPRE | | 619'376,55 | | 614'376,55 |
| Capital | | 619'376,55 | | 614'376,55 |
| TOTAL CAPITAL PROPRE | | 619'376,55 | | 614'376,55 |
| TOTAL PASSIFS | | 19'934'004,65 | | 12'592'745,51 |

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

| | 30.06.2017 | 30.06.2016 |
|---|---------------------|----------------------|
| TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE | | |
| ↓ | | |
| Résultat de l'exercice | 5'000,00 | 5'000,00 |
| Amortissements | 7'111,10 | 7'112,05 |
| Plus-values (-) et moins-values (+) sur investissements | -110'400,00 | -121'927,53 |
| Augmentation (-)/diminution (+) Créances livraison/prestation | 386'666,00 | 6'749'408,00 |
| Augmentation (-)/diminution (+) Créances à court terme | 424'965,98 | -431'484,48 |
| Augmentation (-)/diminution (+) Comptes de régularisation actifs | -54'213,93 | -150'202,15 |
| Augmentation (-)/diminution (+) Engagements livraison/prestation | -1'142'390,93 | 822'103,75 |
| Augmentation (+)/diminution (-) Autres engagements à court terme | 167'691,19 | -519'824,19 |
| Augmentation (+)/diminution (-) Comptes de régularisation passifs | 8'840'627,32 | -8'230'483,64 |
| Augmentation (+)/diminution (-) Provisions | 0,00 | 0,00 |
| Augmentation (+)/diminution (-) Capital des fonds | -529'668,44 | 357'487,72 |
| FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES | 7'995'388,29 | -1'512'810,47 |
| Investissements en matériel, biens, choses (y compris véhicules) | 0,00 | -14'223,15 |
| Investissements en placements financiers | -840'307,70 | -1'096'107,45 |
| Désinvestissements de placements financiers | 908'026,70 | 1'056'950,90 |
| FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | 67'719,00 | -53'379,70 |
| FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | 0,00 | 0,00 |
| VARIATION DES LIQUIDITÉS | 8'063'107,29 | -1'566'190,17 |
| JUSTIFICATIFS DES LIQUIDITÉS | | |
| Liquidités au début de l'exercice | 7'146'812,42 | 8'713'002,59 |
| Variation nette des liquidités | 8'063'107,29 | -1'566'190,17 |
| Liquidités à la fin de l'exercice | 15'209'919,71 | 7'146'812,42 |

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. PRÉCISIONS CONCERNANT LES PRINCIPES APPLIQUÉS DANS LES COMPTES ANNUELS

Les présents comptes ont été établis selon les directives du droit comptable suisse et en particulier selon l'article concernant la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

La présentation des comptes exige du Comité et de la direction des estimations et des jugements pouvant avoir une certaine influence sur le montant des valeurs patrimoniales, les engagements et les obligations éventuelles au moment de l'établissement du bilan, mais aussi sur les charges et les produits de l'exercice en question. Dans ce contexte, il est laissé à l'appréciation du Comité et de la direction de décider de l'utilisation des marges de manœuvres légales en matière d'évaluation et de comptabilisation.

2. BASES D'ÉVALUATION

Devises étrangères

En ce qui concerne la conversion des devises étrangères, on applique pour le bilan les cours d'une date précise alors que pour la consolidation des transactions du cours de l'année, on applique les cours moyens.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations sont présentées à leur valeur nominale. Les risques prévisibles en rapport avec certaines créances sont pris en compte par des ducroires correspondants basés sur les expériences faites. Aucun correctif de valeur forfaitaire n'a été fait.

Actifs financiers

Les titres sont évalués selon le cours du jour de l'établissement du bilan. Les actifs financiers non cotés en bourse ou sans valeur boursière sont présentés à leur valeur d'acquisition moins leur correctif de valeur. Aucune réserve pour fluctuations n'a été constituée.

Immobilisations corporelles mobiles

Les immobilisations mobilières et matérielles sont présentées à leur valeur d'acquisition moins l'amortissement et le correctif de valeur. Les amortissements effectués correspondent aux taux fiscaux d'amortissement appliqués.

3. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom, forme juridique, siège

La Swiss Football League est une association au sens des art. 60 ss du Code civil suisse (CC), avec siège à Muri près de Berne.

4. COMPLÉMENTS À CERTAINES POSITIONS FIGURANT AU BILAN ET AU COMPTE D'EXPLOITATION

| 4.1 Investissements financiers | 30.06.2017 | 30.06.2016 |
|--|------------------|------------------|
| Titres au 01.07. | 4'248'545 | 4'087'461 |
| Acquisitions | 840'308 | 1'096'107 |
| Cessions et remboursements | -908'027 | -1'056'950 |
| Plus-values boursières réalisées | 23'717 | 24'160 |
| Moins-values réalisées | -16'402 | -43'556 |
| Plus-values non réalisées | 103'085 | 141'323 |
| SOLDE DES INVESTISSEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30.06. | 4'291'226 | 4'248'545 |

L'état des titres a été établi pour la première fois selon les cours en bourse du jour déterminant pour l'établissement du bilan au 30 juin 2016.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4.2 Comptes de régularisation passifs

Produits facturés et versements reçus pour périodes postérieures:

| | 30.06.2017 | 30.06.2016 |
|---|-------------------|------------------|
| Swisslos/Société du Sport-Toto | 1'555'079 | 1'477'183 |
| Sponsoring montant déjà reçu de TP Electronic Arts | 0 | 106'000 |
| Sponsoring montant déjà reçu de TP CT Cinetrade | 7'625'000 | 0 |
| Bonus du personnel SFL | 85'000 | 80'000 |
| Païement en suspens Footeco 2 ^e tour | 0 | 849'250 |
| Païement en suspens aux clubs, sécurité et formation | 720'097 | 1'122'668 |
| Païement en suspens aux clubs, excédents du Fonds de l'équipe nationale | 3'000'000 | 500'000 |
| Obligations diverses en suspens | 80'324 | 89'772 |
| TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS | 13'065'500 | 4'224'873 |

4.3 Fonds de l'équipe nationale

| | 30.06.2017 | 30.06.2016 |
|---|------------------|------------------|
| RECETTES | | |
| ↓ | | |
| Quote-part facture EN ASF | 1'250'000 | 1'250'000 |
| Quote-part facture EN ASF EURO 2016 | 2'494'262 | 0 |
| DÉPENSES | | |
| ↓ | | |
| Païements aux clubs fournisseurs | -250'003 | -73'889 |
| Virement au Fonds de formation | -500'000 | -500'000 |
| Utilisation de l'excédent, selon décision du Comité | -3'000'000 | -500'000 |
| SOLDE DU FONDS DE L'ÉQUIPE NATIONALE | 2'674'221 | 2'679'962 |

4.4 Fonds de formation

| | 30.06.2017 | 30.06.2016 |
|---|------------------|------------------|
| RECETTES | | |
| ↓ | | |
| Contributions de formation | 984'937 | 1'170'563 |
| Report du Fonds de remise en état des terrains de jeu | 91'512 | 94'560 |
| Contribution de solidarité UEFA Champions League | 337'859 | 310'693 |
| Allocation du Fonds de l'équipe nationale | 500'000 | 500'000 |
| DÉPENSES | | |
| ↓ | | |
| Contribution au Compte d'exploitation extraordinaire | -2'435'700 | -1'901'888 |
| SOLDE DU FONDS DE FORMATION | 2'326'716 | 2'848'108 |

4.5 Fonds de remise en état des terrains de jeu

| | 30.06.2017 | 30.06.2016 |
|---|----------------|----------------|
| RECETTES | | |
| ↓ | | |
| Contributions de la Société du Sport-Toto | 100'000 | 100'000 |
| DÉPENSES | | |
| ↓ | | |
| Indemnités pour la remise en état de terrains de jeu | -8'488 | -5'440 |
| Contribution au Fonds de formation | -91'512 | -94'560 |
| SOLDE DU FONDS DE REMISE EN ÉTAT DES TERRAINS DE JEU | 150'000 | 150'000 |

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

| 4.6 Fonds de sécurité | 30.06.2017 | 30.06.2016 |
|---|----------------|----------------|
| RECETTES | | |
| ↓ | | |
| Quote-part des amendes du Compte d'exploitation ordinaire | 480'000 | 550'000 |
| DÉPENSES | | |
| ↓ | | |
| Dépenses diverses, sécurité et domaines des fans | -350'350 | -404'826 |
| Inspections de sécurité | -132'186 | -137'724 |
| SOLDE DU FONDS DE SÉCURITÉ | 282'304 | 284'841 |

| 4.7 Compte d'exploitation extraordinaire 2016/17 | 2016/17 | 2015/16 |
|--|------------------|------------------|
| RECETTES | 6'026'181 | 5'353'725 |
| ↓ | | |
| Contribution de la Société du Sport-Toto | 2'914'762 | 2'830'451 |
| Contribution du Fonds de formation | 2'435'700 | 1'901'888 |
| Solidarité UEFA Champions League | 675'719 | 621'386 |
| DÉPENSES | 6'026'181 | 5'353'725 |
| ↓ | | |
| DÉPENSES POUR RSL ET BCL | 1'175'719 | 621'386 |
| Solidarité UEFA Champions League | 1'175'719 | 621'386 |
| DÉPENSES RELÈVE M-21 | 231'650 | 235'395 |
| Remboursement des frais d'arbitres M-21 | 157'140 | 161'940 |
| Frais de personnel | 44'336 | 42'739 |
| Séances et inspections Commission de formation | 18'619 | 10'681 |
| Projet «Postformation/Footuro» | 0 | 8'479 |
| Outils électroniques pour le label de formation | 11'555 | 11'556 |

| | 2016/17 | 2015/16 |
|---|------------------|------------------|
| DÉPENSES | | |
| ↓ | | |
| INDEMNITÉS LABEL DE FORMATION RSL ET BCL | 4'618'812 | 4'496'944 |
| Projet «Partenariats» | 3'550'932 | 3'384'570 |
| Footeco | 1'067'880 | 1'112'374 |
| RÉSULTAT DU COMPTE D'EXPLOITATION EXTRAORDINAIRE | 0 | 0 |

| 5. AUTRES DÉPENSES | 30.06.2017 | 30.06.2016 |
|---|------------|------------|
| 5.1 Reliquat d'engagements résultant d'engagements de leasing | 6'206 | 16'757 |
| 5.2 Emplois à temps plein en moyenne annuelle | 13,5 | 13,1 |
| 5.3 Libération de réserves latentes | 0 | 0 |
| 5.4 Honoraires de l'organe de révision | 19'522 | 19'314 |
| 5.5 Engagements vis-à-vis des institutions de prévoyance | 0 | 0 |

6. EVÉNEMENTS NOTOIRES APRÈS LE JOUR D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN

Après le jour d'établissement du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes annuels par le Comité, aucun événement notoire qui devrait être rendu public et qui pourrait relativiser la pertinence des comptes bouclés au 30.06.2017 ne s'est produit.



**SUBI LE PLUS
DE FAUTES**
CAIO CESAR ALVES
GRASSHOPPER CLUB ZURICH
105 FAUTES SUBIES



**COMMIS LE PLUS
DE FAUTES**
DENNIS HEDIGER
FC THOUNE
82 FAUTES COMMISES



**JOUEUR
LE PLUS GRAND**
LÉO LACROIX
FC SION
197 CM



**JOUEUR
LE PLUS PETIT**
DANILO DEL TORO
FC SCHAFFHOUSE
165 CM

CLUBS DE LA SWISS FOOTBALL LEAGUE
Saison 2016/17

RAIFFEISEN SUPER LEAGUE



BRACK.CH CHALLENGE LEAGUE



COUP DE SIFFLET FINAL
Impressum

PALMARÈS DEPUIS 1898

| CLUB | TITRES |
|-------------------------|--------|
| Grasshopper Club Zürich | 27* |
| FC Basel 1893 | 20 |
| Servette FC | 17 |
| FC Zürich | 12 |
| BSC Young Boys | 11 |
| Lausanne-Sports | 7 |
| FC Aarau | 3 |
| FC La Chaux-de-Fonds | 3 |
| FC Lugano | 3 |
| FC Winterthur | 3 |
| Neuchâtel Xamax FC | 2 |
| FC Sion | 2 |
| FC St. Gallen | 2 |
| Anglo-American FC ZH | 1 |
| AC Bellinzona | 1 |
| FC Biel | 1 |
| SC Brühl St. Gallen | 1 |
| Cantonal Neuchâtel FC | 1 |
| FC Luzern | 1 |
| FC Etoile-Sporting ChdF | 1 |

* Y compris titre inofficiel de 1897/98

Ce rapport annuel existe aussi en langue allemande. La version allemande est déterminante.

ÉDITEUR

Swiss Football League
Maison du football suisse
Worbstrasse 48
3074 Muri b. Bern
Téléphone 031 950 83 00
info@sfl.ch
www.sfl.ch

RÉDACTION

Swiss Football League

TEXTES/INTERVIEWS

Nik Schwab, Zürich
Philippe Guggisberg, SFL

DESIGN/RÉALISATION

Hej, Zürich

ILLUSTRATION

Kornel Stadler, Bern

LITHOGRAPHIE

Roger Bahcic, Zürich/Cernobbio

IMPRESSION

Ast & Fischer AG,
Wabern

TIRAGE

1'100 exemplaires

PHOTOS

Freshfocus GmbH, Schlieren

2017 © Swiss Football League



OFFICIAL WEBSITE

SFL.CH



SFL.CH



SWISS FOOTBALL LEAGUE
P.O. Box | 3000 Bern 15
T +41 31 950 83 00
F +41 31 950 83 83
info@sfl.ch